



Les entreprises du paysage : des professionnels pour créer et entretenir les espaces paysagers, les parcs et les jardins

L'Unep - Les Entreprises du Paysage est la première association professionnelle représentative des 29 550 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics.

Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur : 88% d'entre eux ont moins de 20 salariés.

Son organisation en délégations régionales lui permet d'entretenir des relations

de proximité avec ses adhérents.

Les engagements de services de l'Union
Nationale des Entreprises du Paysage sont
certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP.
Depuis 2014, l'Union Nationale des Entreprises
du Paysage a obtenu le niveau «confirmé»
de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE).
Ces démarches sont gages de confiance
pour ses adhérents et ses interlocuteurs.





Rédaction : Unep

Conception / réalisation : agence ZZB - Février 2020

Crédits photo: DR, Unep, Thinkstock, E. Marano - sensation!, ZAZ Photographie.



EDITO

UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LE PAYSAGE

2019 nous offrait de belles perspectives.
Tout d'abord la croissance continue de
notre chiffre d'affaires depuis trois ans a
été un véritable ballon d'oxygène pour nos
entreprises ayant souffert après plusieurs
années de stagnation, voire de récession.

Il faut souligner également une avancée significative avec l'intégration de nos représentants dans les instances décisionnelles, tel que le Comité National pour la Biodiversité. Enfin, on ne peut que se féliciter de la reconnaissance incontestable des bienfaits du végétal et de la nécessité de verdir la ville par nos représentants politiques, et l'important relai des médias.

Cette belle dynamique pouvait être freinée par une difficulté qui devient récurrente :

les problèmes de recrutement rencontrés par les entreprises. En effet, 6 900 emplois salariés ont été créés en 2018 (soit 10% des effectifs), cependant durant le 1er semestre 2019, 42% des chefs d'entreprise ont cherché à recruter sans y parvenir, contre seulement 17% fin 2017.
En 2020, notre objectif était donc de mettre

l'accent sur la valorisation de notre filière, pour attirer de nouveaux collaborateurs dans nos équipes et répondre aux demandes de nos clients.

C'était sans compter sur l'épidémie de Covid-19, la crise sanitaire puis économique qu'elle a engendrée!

En ce début d'année, nos entreprises ont souffert, comme tout le tissu économique.

Mais nous voulons rester optimistes : nos activités sont par nature indispensables à une relance économique axée sur l'environnement, souhaitée par l'opinion publique et de nombreux acteurs économiques.

Et puis, tous ceux qui ont eu la chance de pouvoir vivre ce confinement au vert, même avec un bout de balcon, n'ont plus aucun doute sur les bienfaits des espaces végétalisés et seront peut-être nos clients de demain.

Nos entreprises du paysage sont un acteur incontournable de cette nouvelle économie qu'il nous appartient d'inventer collectivement : notre haute valeur environnementale et sociétale est un atout indéniable.

Notre secteur a de l'avenir!



Laurent Bizot, président de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage



L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE (UNEP)

PREMIÈRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE DU SECTEUR DU PAYSAGE

Représentative des 29550 entreprises du paysage, celles qui créent, aménagent ou entretiennent tous les espaces verts, l'Unep porte la voix des entreprises, sert les intérêts de la profession, valorise les métiers et les hommes, promeut les bienfaits des parcs, jardins et espaces paysagers comme réponse aux enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique.

L'Unep compte désormais plus de 3300 adhérents, en augmentation constante ces dernières années.

Cette évolution fait suite à la création de nouveaux services et témoigne également de la confiance renouvelée des adhérents.



UNE ORGANISATION ACTIVE

Les 400 bénévoles élus par les adhérents **de l'Unep** font vivre au quotidien l'action de l'organisation, tant au niveau national que régional.

Ils sont aidés en cela par les collaborateurs répartis entre la délégation nationale et les 13 délégations régionales.

UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES **ENTREPRISES DU SECTEUR**

Le secteur est très largement constitué de petites entreprises

94% Des entreprises du secteur COMPTENT **MOINS DE 10 SALARIÉS**

Les entreprises adhérentes à l'Unep reflètent cette situation

74% Des adhérents unep COMPTENT moins de 10 salariés

UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE



12.5% des adhérents

BRETAGNE

6.4% des adhérents

PAYS DE LA LOIRE

9.1% des adhérents

CENTRE / VAL-DE-LOIRE

5.8% des adhérents

NOUVELLE-AOUITAINE

10.3% des adhérents

OCCITANIE

7.9% des adhérents

GUYANE

0.1% des adhérents

ÎLE DE LA RÉUNION

0,6% des adhérents

HAUTS-DE-FRANCE

7.1% des adhérents

GRAND EST

6,6% des adhérents

BOURGOGNE -FRANCHF-COMTÉ

6,3% des adhérents

AUVERGNE -RHÔNE-ALPES

11.4% des adhérents

MÉDITERRANÉE

7.2% des adhérents

Répartition par région en 2019 des 3360 adhérents de l'Unep



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE RAPPORT ANNUEL 2019

LES CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES DU PAYSAGE EN 2019

POIDS ÉCONOMIQUE **5.9 MDS**€

97300 PERSONNES AU TRAVAIL

avec 6900 créations nettes d'emplois salariés en 2018

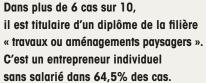




L'ENTREPRISE DU PAYSAGE COMPTE EN MOYENNE

et travaille essentiellement pour des clients privés (45% de particuliers et 27% d'entreprises).





LE SALARIÉ **DU PAYSAGE A 34.5 ANS EN MOYENNE**

Il travaille à temps complet dans 93% des cas et en CDI à 84,5%. Il a un peu plus de 6 années d'ancienneté et occupe dans plus de 8 cas sur 10 un poste de chantier.

Source : Chiffres clés 2019 des entreprises du paysage





LES ENTREPRISES DU PAYSAGE RAPPORT ANNUEL 2019

ZOOM SUR LE PROJET PHARE 2019 L'ATTRACTIVITÉ

L'attractivité du secteur du paysage et de ses métiers étaient au coeur de l'activité de l'Unep tout au long de l'année.



OBSERVATOIRE DES MÉTIERS ET DES **QUALIFICATIONS**

fin d'accompagner la branche professionnelle dans la mise en œuvre de sa politique de formation pour les entreprises du paysage, l'Unep a participé à la création d'un observatoire des métiers et des aualifications.

Cet observatoire, créé par un accord interbranche de la production agricole, sera hébergé au sein d'Ocapiat (qui remplace le Fafsea).

Il aura 5 missions principales:

- collecter des données existantes sur l'emploi et la formation :
- produire des données sur l'insertion professionnelle;
- cartographier l'offre de certification et de formation;
- capitaliser les données sur les métiers ;
- · réaliser toute étude, sur l'emploi et la formation.

PROFESSIONNEL

Issue de la loi de septembre 2018, dite «Avenir professionnel», la réforme de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage vise à renforcer le rôle des branches professionnelles, dont l'Unep.

L'une des principales missions a été, en début d'année, de définir les coûts de formation en apprentissage pour chacun des diplômes en aménagement paysager, afin de donner les moyens aux centres de formation de dispenser une formation de qualité aux apprentis de la filière.

Par ailleurs, afin que l'offre de formation soit en adéquation avec les attentes des entreprises, les deux CQP du paysage (ouvrages paysagers et maîtrise du végétal) ont été révisés.

SALONS DE L'APPRENTISSAGE

Afin de développer et renforcer l'attractivité des métiers du paysage auprès des jeunes et de leurs parents, l'Unep et les délégations régionales ont participé en 2019 à une quinzaine de salons d'orientation et de formation, organisés notamment par le journal L'Étudiant, sur tout le territoire national.



Participer à ces événements permet de faire découvrir au grand public la filière du paysage, ses métiers et la diversité des activités professionnelles.

FILMS EN RÉALITÉ VIRTUELLE

Pour compléter les 3 premiers films en réalité virtuelle réalisés en 2018, l'Unep a produit 2 nouveaux films en 2019 portant sur les métiers de paysagiste d'intérieur et de conducteur de travaux.

Ces 5 films sont très largement diffusés et utilisés, à la fois par les délégations régionales de l'Unep mais aussi par les établissements d'enseignement en aménagement paysager lors de salons d'orientation et de formation, lors de portes ouvertes et de toute autre intervention pédagogique en classe de collège et de lycée.



L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR

PARTENARIAT PÔLE EMPLOI

Afin de répondre aux problématiques de recrutement grandissantes des entreprises

du paysage, un partenariat avait été signé entre Pôle Emploi et l'Unep en fin d'année 2018. Il visait à développer l'insertion professionnelle de personnes en recherche d'emploi, et intéressées par les métiers du paysage.

Ce plan d'actions, signé au niveau national, a été décliné dans toutes les régions administratives en 2019.

Parmi les actions significatives, de nombreuses préparations opérationnelles à l'emploi, consistant à former un demandeur d'emploi, avant son entrée en entreprise, ont été mises en place sur les territoires et se sont concrétisées par des embauches.

Par ailleurs, afin d'élargir le potentiel des demandeurs d'emploi à rejoindre la filière, l'Unep œuvre pour créer des cas pratiques de Méthode de Recrutement par Simulation (MRS). Cette méthode consiste à vérifier si les candidats à une offre d'emploi, ont acquis, à travers leur expérience, les gestes professionnels indispensables au poste à pourvoir.





Christophe Gendron, président de l'Unep Bretagne

La semaine de l'agriculture en Bretagne

Beau succès pour cette première expérience de rapprochement entre acteurs de la formation et de l'emploi en Bretagne pour mieux faire connaître nos métiers.

Faire connaître les besoins de la profession, mieux informer les demandeurs d'emploi sur les métiers du paysage ; tels étaient les objectifs de la semaine de l'Agriculture en Bretagne, du 11 au 14 juin 2019, à laquelle a participé l'Unep Bretagne, en collaboration avec l'ANEFA Bretagne aux côtés des agences de Pôle Emploi.

Durant ces 4 jours, ce sont plus de 40 actions à destination des demandeurs d'emploi qui ont été réalisées. 620 visiteurs dont plus de 350 demandeurs d'emploi ont pu participer à des manifestations diverses telles que : cafés conseils, job dating, interventions, diffusion d'annonces d'emploi d'entreprises du paysage, films métiers, documentations sur la profession, autant d'eactions faisant la promotion des métiers du paysage. »

ENTREPRISES AMÉLIOREZ VOS PRATIQUES RH

Dans le cadre de l'attractivité de la filière, les entreprises ont un rôle primordial : pour attirer et fidéliser les salariés, dans un contexte de concurrence entre entreprises, il est nécessaire de se démarquer et d'innover.

Pour accompagner les entreprises adhérentes de l'Unep, les membres de la commission sociale ont travaillé avec un expert afin de mettre en avant de bonnes pratiques en matière de Ressources Humaines.

Deux modules ont été conçus et sont disponibles sur le site de l'Unep. Le premier module aborde le recrutement et l'intégration d'un nouveau salarié, le second traite du management. Ces modules donnent accès à des vidéos explicatives de l'expert, un quiz, et aussi à des fiches pratiques.





UN NOUVEAU SITE DÉDIÉ À NOS MÉTIERS

Destiné en priorité aux jeunes en questionnement sur leur orientation ou en recherche d'informations sur les métiers du paysage, le site présente à ce jour 14 métiers, classés en 3 familles professionnelles : création et aménagement, soin et entretien, maçonnerie paysagère.

Développé avant tout pour une utilisation sur mobile (le média le plus utilisé par les jeunes), le site met en avant des salariés. Ceux-ci témoignent sur leur métier, leurs motivations, et leur parcours de formation.

Les internautes ont également la possibilité de trouver l'établissement de formation adapté à leur niveau d'études, correspondant au métier qu'ils souhaitent exercer, dans une zone géographique donnée.

www.lesmetiersdupaysage.fr





CONCOURS D'EXCELLENCE

CONCOURS DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : PLUS DE 800 JEUNES MOBILISÉS

Cette année encore, les compétitions régionales ont connu un véritable succès puisque 820 jeunes apprenants ont tenté leur chance dans les épreuves de reconnaissance des végétaux.

u terme de 3 mois de sélections organisées avec le soutien des délégations régionales de l'Unep, 73 jeunes se sont qualifiés pour la finale du Concours national de reconnaissance des végétaux. Piloté par l'interprofession Val'hor, l'événement s'est déroulé avec succès dans le cadre du salon Paysalia les 4 et 5 décembre 2019.

Nouveauté 2019 : les finalistes en niveau BTS du concours ont été invités par l'Unep à participer aux Trophées Paysalia. À travers le « Coup de cœur des étudiants », les futurs professionnels ont ainsi eu l'occasion de désigner le produit qu'ils jugeaient le plus innovant du salon. C'est l'exosquelette de portage de taille-haie perche qui a été primé.

La création de ce prix est une nouvelle étape dans le renforcement des liens entre le monde professionnel et celui de l'enseignement.





WORLDSKILLS COMPETITION LES JARDINIERS-PAYSAGISTES FRANÇAIS DANS LE TOP 5 MONDIAL

La 45° finale de la WorldSkills Competition, la plus grande compétition des métiers du monde, s'est déroulée du 22 au 27 août à Kazan (Russie).

es 24 équipes venues des quatre coins de la planète se sont affrontées dans la catégorie jardinier-paysagiste, parmi lesquelles celles de **Baptiste Fabre** et **Louis Solignac**.

Le binôme, titulaire de l'équipe de France des métiers, a porté haut les couleurs du pays en terminant à la 4º place et en remportant une magnifique médaille d'excellence.

Durant les 7 mois de préparation, une équipe de professionnels de l'Unep et d'enseignants en paysage ont su leur apporter conseils pratiques, méthodologie d'exécution et expertise professionnelle.

La Suisse a pris la tête du classement (médaille d'or), suivie par l'Italie (argent) et par la Colombie (bronze).



En Russie, la France a été retenue pour accueillir la 47e finale internationale WorldSkills competition (plus connue sous le nom d'Olympiades des Métiers) à Lyon en 2023. Pour l'Unep - qui s'était engagée aux côtés de WorldSkills France afin que cette candidature l'emporte - l'organisation de la compétition en France est une véritable opportunité pour faire de cet événement une vitrine du savoir-faire et de l'excellence de la jeunesse de notre pays.



Fabienne Gorce, présidente de l'Unep Occitanie

Un immense BRAVO!

Le binôme occitan, Baptiste Fabre et Louis Solignac, a dignement représenté notre région et la France à la 45° Worldskills competition à Kazan, en Russie. Ils ont remporté la quatrième place (sur 24) et une très belle médaille d'Excellence! J'ai eu la chance de pouvoir faire le déplacement

à Kazan et d'accompagner cette équipe très professionnelle et pourtant pleine d'humilité dans cette phase finale du concours, qui avait débuté en 2018 en Occitanie (à Rignac pour les présélections, puis Ondes pour les sélections régionales). Ils ont réalisé un parcours magnifique, avec du stress et de la sueur, mais quelle belle récompense pour mettre en avant notre profession et nos métiers, et donner envie à de nouveaux talents de tenter l'aventure du paysage! Toutes nos félicitations pour cette performance exceptionnelle! »







INNOVATION PRÉPARER L'AVENIR

Afin d'accompagner les entreprises du paysage dans le développement de marchés émergents, l'optimisation des conditions de travail ou encore la transformation digitale, la commission Innovation de l'Unep a mis en place en 2019 un certain nombre d'actions.

ne formation à distance pour expérimenter l'aquaponie a ainsi été proposée aux entreprises et écoles volontaires, en lien avec l'EPLEFPA de la Lozère. Couplant horticulture et aquaculture en circuit fermé, cette méthode de culture innovante apporte un aspect ludique, pédagogique et social lorsqu'elle est déployée chez les particuliers, entreprises ou collectivités.

Lancé en 2018, le travail sur les exosquelettes s'est poursuivi. Associés à la réduction de la charge physique et des troubles musculosquelettiques, les exosquelettes participeront activement à l'amélioration des conditions de travail. Pour le confirmer, des expérimentations sur des chantiers de taille de haies ont été organisées dans plusieurs régions. Leur utilisation pose toutefois de nouvelles questions relatives à la santé et la sécurité des opérateurs. C'est la raison pour laquelle la MSA a été associée aux tests.

L'usage des outils digitaux (équipements, logiciels, site internet, etc.) dans la pratique quotidienne des paysagistes a par ailleurs fait l'objet d'une thèse professionnelle et d'une enquête en ligne, soutenues par la commission Innovation. L'objectif étant de proposer aux entreprises du paysage des préconisations afin de les encourager à se tourner vers le numérique pour relever les défis du futur.

RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE SÉMINAIRE NATIONAL, SÉMINAIRES RÉGIONAUX ET CHANTIERS ÉCOLE

Pour permettre aux élèves et apprentis en aménagements paysagers d'être opérationnels à la sortie de leur formation, l'Unep continue d'œuvrer pour faciliter les relations entre les établissements d'enseignement et les entreprises du paysage, à travers différentes initiatives.

rois nouveaux chantiers écoles ont été mis en place pour permettre à des élèves et apprentis de travailler sur des chantiers « grandeur nature » d'aménagement paysager.

Ces chantiers leur permettent de se professionnaliser et d'acquérir les gestes professionnels indispensables.

Cette initiative a été mise en œuvre lors du festival international de Chaumontsur-Loire, et lors de salons dans les régions Grand Est et Hauts-de-France.

Par ailleurs, afin de permettre aux corps enseignants et professionnels d'entretenir et développer leurs relations, et d'échanger sur des sujets actuels dans l'intérêt des futures générations de professionnels, l'Unep a organisé dans de nombreuses régions, notamment en Auvergne-Rhône Alpes et en Grand Est, des **séminaires régionaux** école-entreprise.

Ces événements sont l'occasion de rappeler l'importance des chantiers école et des stages de formateurs et d'enseignants en entreprise.

Enfin, les 16 et 17 septembre se tenait le séminaire national école-entreprise à la Cité universitaire de Paris, qui a réuni plus de 160 participants.

Cet événement a permis d'évoquer les plans d'actions à mettre en œuvre, suite à la réforme de l'apprentissage.

Il a été question de renforcer les relations de la branche professionnelle avec les régions pour faire connaître les métiers auprès des jeunes, mais aussi de renforcer l'accompagnement des apprentis afin de les fidéliser dans la filière du paysage.









Dominique Levast, président de l'Unep Hauts-de-France

Des chantiers pour se professionnaliser

Dans le cadre de notre convention réaionale avec la DRAAF Hauts-de-France, l'un de nos objectifs était de mener un chantier pédagogique école-entreprise d'envergure régionale.

C'est Cité Nature, centre culturel et scientifique à Arras, avec ses 15000 m² de jardins en zéro phyto, qui a servi de lieu d'expérimentation. 3 entreprises adhérentes et 3 établissements issus des 3 familles de l'enseignement agricole (public, privé, Maison Familiale Rurale) ont ainsi travaillé ensemble, pendant plusieurs mois, de la conception à la réalisation d'un projet intitulé "Jardin Zen". Les interactions entre nos adhérents, les jeunes et leurs encadrants pédagogiques ont été d'une richesse et d'un enthousiasme exceptionnels. Comme le montre la vidéo du projet, chacun a pu tirer profit de cette expérience inédite financée en grande partie par la convention de coopération de la taxe d'apprentissage.

L'inauguration du "Jardin Zen" a eu lieu le 7 juin 2019 en présence de tous les acteurs du chantier, mais aussi d'élus locaux, de la DRAAF, de nombreux professionnels du paysage et représentants des établissements de formation de la région Hauts-de-France. Notre "Jardin Zen" est désormais visible de tous les visiteurs de Cité Nature qui peuvent s'y promener et l'admirer. »



SÉCHERESSE ET ARBRES : LES ENTREPRISES **DU PAYSAGE TIRENT** LA SONNETTE D'ALARME

Frédéric Naudet, président du GTM (groupe Techniques de métier) des reboiseurs de l'Unep, tire la sonnette d'alarme sur les conséquences de la sécheresse sur les plantations. Il a notamment pu exprimer son inquiétude devant plus de 200 professionnels de la forêt lors d'un colloque sur les dernières innovations des plantations forestières organisé en mars au ministère de l'Agriculture. À la suite de cet événement, un groupe de travail dédié à la thématique a été constitué au sein de l'interprofession France Bois Forêt. Son objectif est d'identifier les solutions pour que les contraintes contractuelles actuelles des taux de reprise des plantations n'entraînent pas la disparition rapide des entreprises de reboisement.



PARTENARIATS

MIEUX ÉLAGUER À PROXIMITÉ DES LIGNES **À HAUTE TENSION**

Dans une logique d'amélioration continue du dialogue entre les entreprises de prestations en élagage à proximité des réseaux et les donneurs d'ordre, l'Unep, avec la FNEDT (Fédération Nationale des Entrepreneurs du Territoire), fait partie du groupe de travail mené par Enedis sur les problématiques de sécurité sur les chantiers.

Ces réunions s'inscrivent dans la continuité de la signature de la charte Santé Sécurité. Au-delà de l'aspect sécuritaire, incontournable sur ces travaux. Manuel de Matos. président du GTM Milieux Naturels et Forestiers et représentant de l'Unep dans ces instances, insiste également sur l'impératif de qualité que les agences régionales d'Enedis doivent exiger dans leurs marchés.



DES LIENS FORTS AVEC LES CENTRES TECHNIQUES

L'Unep collabore depuis de nombreuses années avec les centres techniques de la filière que sont Plante & Cité et ASTREDHOR. En participant activement aux différentes instances et comités de pilotage technique, la commission Innovation contribue à l'orientation des programmes d'étude, au suivi des travaux et à leur vulgarisation afin de répondre aux besoins et attentes des entreprises du paysage.

En 2019, plusieurs programmes d'étude ont ainsi été suivis, abordant des thèmes aussi variés que la tenue dans le temps des revêtements perméables, la place du végétal dans les outils de planification urbaine ou encore le développement de végétaux adaptés aux contraintes des milieux urbains.



FORMATION INITIALE ET CONTINUE



FORMATION GRIMPEUR SAUVETEUR DANS L'ARBRE (GSA)

Afin d'uniformiser les techniques et de permettre à l'employeur de répondre à l'obligation de formation au secours, l'Unep, la SFA (société française d'arboriculture) et la MSA ont créé un référentiel de formation sur le sauvetage dans les arbres.

Les techniques référencées dans la formation Grimpeur sauveteur dans l'arbre (GSA) sont reconnues par la MSA, le GRIMP (groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux) et les professionnels du secteur ; elles doivent permettre à l'apprenant de pouvoir secourir une personne blessée quels que soient son niveau et son équipement.

RÉVISION DE LA CHARTE DE QUALITÉ DE LA FORMATION EN ÉLAGAGE

Créée à l'initiative de l'Unep, aux côtés d'Hortis, de l'AITF et de la MSA, la charte de qualité de la formation en élagage a pour objectif d'améliorer la qualité de ces formations en établissant un partenariat entre les centres de formation et les professionnels du secteur.

Le nouveau CS Arboriste Élagueur a été le déclencheur pour repenser ce document et mieux le valoriser auprès des financeurs.

Une dizaine de centres seront prochainement chartés.



Franck Furtin, président de l'Unep Bourgogne - Franche-Comté

La journée de l'arbre à Beaune

Le Groupe technique de métiers (GTM) Élagage de l'Unep a reçu 60 professionnels à Beaune pour la journée de l'arbre le 27 septembre.

Cet événement a rassemblé les acteurs de l'élagage autour de sujets d'actualité. Coralie Hayer, conseillère en prévention des risaues à la caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA), a présenté la nouvelle formation Grimpeur sauveteur dans l'arbre (GSA). Laurent Garrouste, chargé de mission au ministère de l'Agriculture, a présenté les modalités du décret à paraître sur la sécurité des chantiers d'abattage hors forêts. Alain Desbrosse, ingénieur écologue a présenté le panel des arbres remarquables de la région. La journée s'est terminée sur une visite du Parc de la Bouzaize, commentée par Jean-Marie Vieille, adhérent de l'Unep. William Tromp, notre représentant régional au sein du GTM Élagage qui se présente pour la prochaine présidence du groupe, s'est impliqué sur ces thématiques de sécurité. Il était primordial de structurer correctement la sécurité dans le métier d'élagueur et d'avoir une formation reconnue par la MSA. C'est un grand saut pour les arboristes! Je salue le travail du trio fédérateur sur ce projet : la MSA, la SFA et l'Unep, notamment au travers de Loez Bricet, de l'Unep Bretagne. »

RÉFÉRENTIELS DES DIPLÔMES

Il est essentiel que les référentiels des diplômes soient en adéquation avec les besoins et attentes des entreprises du paysage. Ainsi, après la révision du bac professionnel en aménagements paysagers en 2018, le brevet professionnel a également été examiné cette année.

Par ailleurs, pour répondre à cet objectif, l'Unep a sollicité le ministère de l'Agriculture pour créer un certificat de spécialisation sur le paysagisme d'intérieur qui ne dispose pas à l'heure actuelle de diplôme pour cette spécialité. Cette création devrait aboutir en 2020.

FORMATIONS UNEP

Afin d'accompagner les chefs d'entreprise et les salariés dans le développement de leurs compétences, l'Unep propose à ses adhérents une offre de formation sur différentes thématiques, parmi lesquelles :

- la dématérialisation des factures via le logiciel Chorus;
- la transmission d'entreprise ;
- le génie écologique et mesures compensatoires.

Pour satisfaire les attentes de la profession, ces formations sont organisées soit à Paris, à la Maison du Paysage, soit en région, notamment lors de forums Formation.

Ce programme sera reconduit en 2020.



COMMUNIQUER ET DEVELOPPER





LOBBYING

VERDIR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'UNEP A LANCÉ UNE GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES CANDIDATS AUX MUNICIPALES 2020 SUR LES BIENFAITS DU VÉGÉTAL ET L'INTÉRÊT DE VERDIR LEURS PROGRAMMES POUR LES VILLES

L'environnement a pris une place centrale dans les débats de société plaçant ainsi cette thématique au cœur des sujets de la campagne électorale, notamment avec la question de la végétalisation des centres-villes.



'État a lancé un certain nombre d'initiatives. comme le plan national « Action Cœur de ville » ou la lutte contre l'artificialisation des sols ; les maires restent néanmoins les principaux acteurs et décideurs au quotidien.

Aussi, pour se faire entendre, l'Unep a réalisé un mémorandum contenant 4 propositions et a collaboré au plaidoyer de l'interprofession Val'hor. Ces deux documents ont été largement diffusés tant en rendez-vous nationaux ou régionaux (plus d'une centaine de représentants des partis politiques et des associations d'élus ont été ciblés) qu'à travers des interventions médiatiques comme la Tribune de Catherine Muller publiée en novembre dans Les Échos : « Repeindre la ville en vert ».

Ces actions viennent compléter notre communication récurrente sur la nécessaire végétalisation des espaces publics comme privés, notamment avec l'Observatoire des villes vertes et la publication du 3^e Palmarès des villes vertes en février 2020.

LES 4 PROPOSITIONS PORTÉES PAR L'UNEP



RAFRAÎCHIR DES ZONES URBAINES

À chaque révision d'un plan local d'urbanisme, les collectivités doivent confier la réalisation d'une étude préalable à un paysagiste-concepteur.



LUTTER CONTRE L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS

Pour ce faire, il est par exemple possible, dans les plans locaux d'urbanisme d'imposer aux nouveaux projets un coefficient de biotope, une part minimale de surface non imperméabilisable, et de fixer des obligations de végétalisation de toitures au-delà d'une certaine surface.



MAINTENIR ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

En consacrant dans le budget de la ville au moins 50€* par habitant aux espaces verts.



LUTTER CONTRE LA POLLUTION ET ENGAGER UNE POLITIQUE D'ACHATS PUBLICS DE QUALITÉ

En fixant des critères techniques et environnementaux aux appels d'offres, et en exigeant la présence d'un concepteur dans tous les projets d'aménagement de l'espace public.

* Budget hors masse salariale

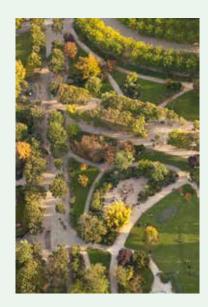
RÉVISION DU FASCICULE 35 UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Le fascicule 35 du cahier des clauses techniques générales (CCTG) est un document de référence pour les marchés publics de travaux dans le secteur du paysage.

Démarrée en 2018, la révision de ce document se poursuit, au sein du groupe de travail interprofessionnel piloté par l'Unep.

Le futur fascicule prendra en compte les évolutions techniques et environnementales du métier. Il sera plus synthétique que le fascicule actuel, mais également plus précis sur ce que le maître d'ouvrage attend de l'entrepreneur. L'objectif est d'éviter la moins-disance, améliorer

la qualité des aménagements et limiter les contentieux.



IMPLICATIONS DANS LES PROJETS DE LOI ET LA RÈGLEMENTATION

L'UNEP S'EST INVESTIE SUR 4 SUJETS MAJEURS

Le gazole non routier (GNR)

Préalablement à la publication du projet de loi de finances 2020, l'Unep a rencontré des Conseillers de Matignon, de Bercy et du ministère de l'Agriculture. Le but de ces rendez-vous était de s'assurer que l'exonération de TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) sur le GNR (gazole non routier) perdure – les entreprises du paysage bénéficiant de ces exonérations sur une partie de leurs équipements.

La situation s'est inversée en fin d'année : répondant aux pressions du secteur des travaux publics, le gouvernement a déposé, en urgence et sans concertation, un amendement visant à supprimer ces exonérations. L'Unep et les autres filières du monde agricole - FNSEA, JA, Cuma, Fransylva et FNEDT ont interpelé conjointement le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, sur les conséquences de cette évolution, intenables pour les entreprises du secteur agricole. La filière toute entière suivra le dossier début 2020.

Les services à la personne (SAP)

L'Unep s'est également mobilisée avec son partenaire la FEDESAP pour s'assurer de la pérennité du dispositif SAP tel qu'il est en place actuellement, tant sur les prestations éligibles que sur les clients pouvant en bénéficier.

Les déchets inertes

Dans le cadre du projet de loi sur l'économie circulaire, l'Unep a rencontré les services du ministère de la Transition écologique et solidaire afin de les sensibiliser aux enjeux de gestion des déchets inertes pour les entreprises du paysage. L'Unep demande que la filière du paysage bénéficie des mêmes avantages que les filières du bâtiment et des travaux publics en matière d'accès aux déchetteries et autres centres dédiés, et ce, aux mêmes conditions financières.

Les ecap

Enfin, dans le cadre d'un changement envisagé de la règlementation encadrant les emplois exigeant des conditions d'aptitude particulières (dits ECAP), l'Unep a émis des propositions sur la liste des métiers concernés. Sur certaines professions à risque, comme l'élagage, l'Unep recommande de supprimer l'obligation d'employer des personnes en situation de handicap.

GRAND DÉBAT NATIONAL

L'Unep a apporté sa contribution au grand débat lancé par le Président de la République en décembre 2018. 3 propositions ont été portées en février 2019.

Transition écologique vers le zéro-phyto :

l'Unep demande que les entreprises soient accompagnées financièrement, pour acquérir le matériel adéquat, et techniquement, pour développer des solutions alternatives efficaces.

Végétalisation des villes : les bienfaits des espaces verts sur le climat, la pollution, le lien social, entre autres, ne sont plus à démontrer. Les outils permettant de favoriser la végétalisation des villes existent déjà, comme le PADD, et le PLU.

L'Unep recommande de soutenir l'information des maires de l'existence de ces outils, voire de mettre en place une mesure incitative pour qu'ils soient utilisés.

Limiter l'imperméabilisation des sols :

l'Unep propose la mise en place d'un mécanisme de compensation de l'imperméabilisation des sols, sous la forme d'un marché de droits à imperméabilisation contre renaturation (dénommés « certificats de biodiversité »).



Jérôme Boucard, président de l'Unep Nouvelle-Aquitaine

Faire entendre la voix du végétal en ville

Depuis 4 ans, l'Unep Nouvelle-Aquitaine organise en partenariat avec la FFP, Hortis et la FNPHP,

les Rencontres du Paysage urbain.

Cette manifestation est le fruit des relations étroites que nous entretenons depuis 10 ans avec les réseaux du végétal régionaux. Elle est devenue au fil des années l'événement majeur et incontournable de la profession en Nouvelle-Aquitaine. Le thème de l'édition 2019 était « Face au changement climatique et au déclin de la biodiversité : quelle végétalisation en ville ? ».

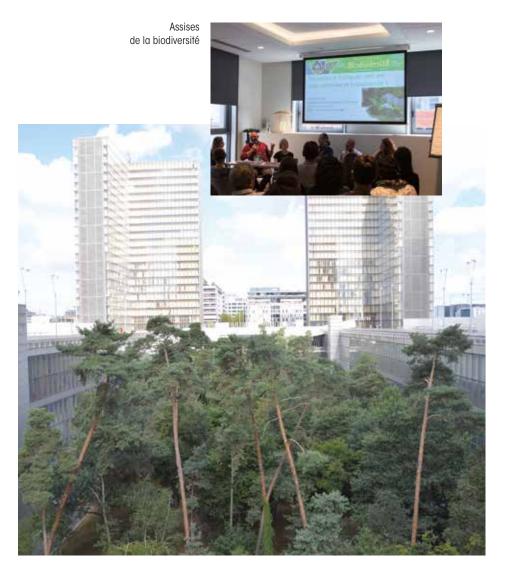
Plus de 130 participants, entreprises, producteurs, concepteurs, directeurs des services espaces verts, mais aussi, collectivités, élus et des responsables de l'urbanisme et de l'aménagement urbain ont répondu présent.

Une occasion unique pour sensibiliser les collectivités locales à faire preuve de volontarisme et inscrire leurs villes dans une démarche écologique forte, et faire entendre la voix du végétal en ville! »



S DU PAYSAGE EL 2019

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA BIODIVERSITÉ



EN 2019 L'UNEP A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT SOLLICITÉE SUR LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

out au long de l'année, Barbara Dekeyser (commission QSE), Manuel De Matos (GTM milieux naturels et forestiers) et Nicolas Leroy (commission économique) ont siégé au **Comité national de la biodiversité**, permettant à l'Unep de s'exprimer notamment sur le suiet de l'artificialisation des sols.

Manuel De Matos était également présent à la deuxième édition du **forum Biodiversité et Économie**, événement organisé fin décembre 2018, par l'Agence française pour la biodiversité sous le parrainage du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Il a accentué sa présentation sur les points forts des entreprises du paysage en matière de biodiversité et a évoqué le développement de nouveaux marchés comme celui du génie écologique.

En juin, l'Unep a par ailleurs été sollicitée et représentée aux **Assises nationales de la biodiversité** (organisées annuellement) en la personne d'Olivier François, entrepreneur du paysage membre de la Commission QSE (Qualité, sécurité, environnement) de l'Unep. Il est intervenu lors de la conférence « Paysagistes et écologues : vers une vision commune de la biodiversité ? ». Il y a défendu le rôle majeur des entreprises du paysage dans la prise en compte de la biodiversité lors de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts.

En juillet, nous avons également été associés aux travaux du ministère de la Transition écologique visant à faciliter le déploiement des **plans nature en ville** (action 1 du plan biodiversité). Interrogée sur les actions qu'une collectivité doit mettre en place dans le cadre d'un plan nature en ville, l'Unep a notamment insisté sur la nécessaire intégration d'un coefficient de biotope dans les PLU, pour favoriser la végétalisation urbaine.



LOBBYING



En octobre, lors du **congrès annuel d'Hortis**, l'association des directeurs d'espaces nature en ville, Catherine Muller a présenté les résultats de la 8º enquête de l'Observatoire des villes vertes consacrée à la biodiversité.

Répondant à la thématique du congrès « Aménager les écosystèmes naturels urbains », la présidente de l'Unep a fait le point sur l'avancement des collectivités les plus végétales dans leurs actions de protection de la biodiversité. L'occasion de sensibiliser tous les directeurs d'espaces verts présents sur les moyens à leur disposition pour améliorer leurs politiques, notamment le recours au PLU.

Fin octobre, nous avons été invités par le sénateur Joël Labbé à participer au bilan de la loi Labbé organisé conjointement par Noé Conservation. L'objectif était de faire un point 3 ans après la mise en œuvre de la loi Labbé pour identifier les difficultés restantes et préparer l'avenir. La présidente de l'Unep était invitée à donner le point de vue des entreprises du paysage, aux côtés des autres acteurs concernés, comme les collectivités, les clients-entreprises (SNCF, RTE) ou encore l'ONF. De l'avis de tous, la loi est une avancée, et personne ne reviendrait à l'état antérieur. Pour aller plus loin, tous les intervenants ont émis 4 demandes : la nécessité d'être appuyés par une forte communication institutionnelle pédagogique vers le grand public, des soutiens financiers pour s'équiper, des soutiens en R&D pour trouver des méthodes alternatives efficaces, et du temps.

OBSERVATOIRE DES VILLES VERTES VILLES ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

L'Observatoire des villes vertes s'est associé à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour identifier la façon dont les communes les plus engagées sur le front du «vert en ville» intègrent la préservation de la biodiversité.

Pour cette 8^e enquête menée en avril, les 24 villes interrogées déclarent déployer une politique en faveur de la biodiversité.

Toutes ont déjà inventorié la faune et la flore présentes sur leur territoire et plus de la moitié ont mis sur pied un plan Biodiversité.

Les deux principaux axes d'amélioration sont d'une part le développement de la culture de l'évaluation, d'autre part une meilleure utilisation des outils existants pour améliorer ces politiques, principalement les PLU (Plans locaux d'urbanisme).

Deux enseignements utiles pour nos décideurs diffusés à quelques mois des élections municipales.



ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES



près la mise en place de la Loi Labbé depuis 2017, l'avènement des problématiques environnementales comme l'un des principaux enjeux de société a conduit les pouvoirs publics à poursuivre leur travail d'encadrement réglementaire sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Le projet d'arrêté relatif à la protection des riverains a largement mobilisé l'Unep.

Nous avons multiplié les contributions auprès du groupe de travail ministériel qui porte le sujet, ainsi qu'au sein des directions des services et des Conseillers des deux ministères concernés : Agriculture et Transition écologique et solidaire.

Les interventions de l'Unep visent avant tout à demander spécifiquement pour notre filière des délais pour la mise en application, un accompagnement de communication institutionnelle auprès du grand public pour le sensibiliser sur les changements induits,

un soutien financier pour les entreprises de la filière, et des dérogations au dispositif zéro phyto dans certains cas spécifiques (impasses techniques, zones dangereuses, etc.).

PLAN BIODIVERSITÉ ANTICIPATION RÈGLEMENTAIRES PRODUITS PHYTO

Afin de défendre ses positions pour le verdissement urbain, l'Unep s'engage activement dans les travaux proposés par le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Transition écologique.

L'année 2019 a été marquée par le lancement des groupes de travail du plan national biodiversité. L'Unep participe aux réflexions sur l'artificialisation des sols par l'intermédiaire de Nicolas Leroy (Commission économique de l'Unep).



LOBBYING



BAROMÈTRE UNEP-VAL'HOR-AGRICA DES ENTREPRISES DU PAYSAGE UNE ANNÉE 2019 AU VERT

Comme chaque année, le baromètre économique semestriel permet de suivre la conjoncture économique du secteur du paysage et des différents segments de marché.

Après un ralentissement de la croissance observé en début d'année (+1,5% contre +4% pour l'année 2018), l'activité des entrepreneurs du paysage renoue avec une croissance significative au cours du second semestre 2019 (+5,5% à un an d'intervalle).

Au global, la tendance annuelle s'établit à +3,5% en 2019 (par rapport à 2018).

Ces bons résultats ont notamment été portés par le dynamisme des marchés publics (+7%) à l'aune des élections municipales. Le marché privé professionnel s'est également renforcé (+6%) alors que le marché des particuliers apparaît un peu en retrait ce semestre (+3,5%).

Ce bilan positif est à nuancer au regard des difficultés de recrutement et de l'anticipation de carnets de commande moins remplis pour l'année 2020, dû au repli en cours des mises en chantier de logements, à l'affaiblissement des TP et des élections municipales entre autres.

OBSERVATOIRE FINANCIER DU SECTEUR DU PAYSAGE UNE ÉTUDE DE LA BANQUE DE FRANCE POUR L'UNEP

Comment se porte le secteur du paysage? L'étude ACSEL (Analyse Conjoncturelle et Structurelle Économique Locale), réalisée sur mesure par la Banque de France, apporte des éléments de réponse. On constate ainsi que la progression des marges n'a pas été aussi favorable que celle du chiffre d'affaires qui a sensiblement augmenté ces dernières années. Le taux de résultat net moyen reste stable autour de 3,4%, avec toutefois de fortes disparités selon la taille de l'entreprise.

RÉACTUALISATION DE L'ANNUAIRE NATIONAL DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

De plus en plus d'entreprises du paysage interviennent en milieux naturels et se spécialisent dans les travaux de génie écologique.

Afin d'accroître la visibilité du savoir-faire de ces professionnels de la nature, la fédération des Acteurs de l'Ingénierie et du Génie écologique (A-IGÉco) a travaillé sur l'élaboration et l'actualisation de l'annuaire national du génie écologique.

Ce projet, soutenu par le ministère de la Transition écologique et solidaire, a pour but de permettre aux maîtres d'ouvrage d'identifier plus facilement les entreprises privées de la filière du génie écologique.

L'UNEP RENFORCE SON IMPLICATION DANS LES TRAVAUX SUR LES USAGES ORPHELINS

La commission des usages orphelins a pour objectif d'identifier les bioagresseurs pour lesquels il n'existe pas de mesures de protection, et d'accélérer la mise à disposition de solutions. L'Unep est représentée dans cette instance du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation par Barbara Dekeyser.

En 2019, un renforcement de l'action commune avec Plante & Cité sur cette thématique a été opéré, ainsi qu'une rencontre avec un représentant du ministère pour faire entendre la voix des entreprises du paysage.







SOCIAL

PETITS DÉPLACEMENTS LA CONVENTION COLLECTIVE ÉVOLUE

L'article 6 de la convention collective portant sur les indemnités de petits déplacements, dans sa version datant de 2008, a été profondément modifié le 26 avril 2019 (date de signature de l'avenant n°24). Le nouveau texte est entré en application au 1er janvier 2020.



Cette nouvelle rédaction s'imposait pour sécuriser les entreprises dans leur application des indemnités de petits déplacements (les « MG » ou minimum garanti).

Au cours des dernières années, le dispositif de 2008 était régulièrement remis en question tant par les administrations que par les juridictions lors des contentieux. L'Unep se devait donc de trouver un nouveau cadre plus adapté et plus sécurisé. Les négociations avec les organisations syndicales de salariés représentatives ont duré plusieurs mois.

Les négociations ont permis de maintenir dans la convention collective l'indemnisation par zone (sous conditions dite par MG).

C'était là l'objectif majeur de l'Unep. Jusqu'à présent, la convention collective s'appliquait directement; désormais, l'organisation de l'entreprise et son impact sur le mode d'indemnisation des déplacements seront négociés à l'échelle de chaque entreprise, par le biais d'un accord d'entreprise.

Selon la taille de l'entreprise et la présence ou non de représentants du personnel (élus, délégués syndicaux, etc.), l'interlocuteur de l'employeur et les modalités de conclusion des accords seront différents. Pour les accompagner dans cette évolution, l'Unep propose à ses adhérents des outils méthodologiques.

L'ÉVOLUTION GLOBALE DE LA CONVENTION COLLECTIVE

L'Unep poursuit les négociations sur l'évolution de la CCN (convention collective nationale) afin de la mettre à jour, en cohérence avec le code du Travail, notamment les ordonnances Macron. L'objectif de cette évolution est également de mettre la convention collective en parfaite conformité avec les accords sur la durée du travail dans le monde agricole.



PRÉVOYANCE SANTÉ DES SALARIÉS DU PAYSAGE **DE NOUVEAUX ACCORDS**

En 2019, l'Unep et les partenaires sociaux ont choisi de s'associer à nouveau au groupe Agrica dans le cadre du nouvel accord de branche prévoyance, santé des non-cadres du Paysage. S'agissant des TAM et Cadres du paysage, l'Unep et les partenaires sociaux ont choisi de dénoncer la délégation de gestion de la complémentaire santé en MSA d'Alsace.

Par conséquent, au 1er janvier 2020, la complémentaire santé des TAM Cadres revient en délégation de gestion aux 35 caisses de MSA. L'affiliation se fera, comme avant 2018, auprès de la CPCEA. Une qualité de services avec des moyens décuplés est imposée dans ce nouveau mode de délégation de gestion.





LES ENTREPRISES DU PAYSAGE RAPPORT ANNUEL 2019

SOCIAL

POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

Troisième convention nationale

À l'automne 2019, l'Unep s'est associée à l'État (ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, et ministère du Travail), aux principales fédérations agricoles (FNSEA, FNEDT, FNB, ...), aux organisations syndicales de salariés représentatives, et à la CCMSA pour signer la troisième convention nationale de lutte contre le travail illégal en agriculture (2019-2021). La première convention nationale a été signée en 2010 ; depuis, l'Unep l'a déclinée dans 12 régions.





Laurent Bizot, président de l'Unep Île-de-France (2019)

L'Île-de-France s'engage sur le terrain contre le travail illégal

Après plusieurs années d'échanges, la Direccte, la MSA, l'Unep, l'URSAFF et les organisations syndicales de salariés d'Île-de-France se sont accordés sur l'écriture d'une convention pour lutter contre le travail illégal au niveau du territoire francilien.

C'est ainsi que le 27 mai la signature de la convention a eu lieu à la Direccte à Aubervilliers.

Cette signature permet, entre autres, de signaler aux contrôleurs de la Direccte et de la MSA des situations de travail illégal via la déléguée régionale de l'Unep. Aujourd'hui, I'Île-de-France montre sa mobilisation sur ces enjeux, un sujet primordial qui va dans le sens de la valorisation de nos métiers. »

Carte d'identification professionnelle

le projet avance

En 2019, l'Unep a continué à soutenir son projet de carte d'identification professionnelle.

La Fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT) nous a rejoints dans cette démarche.

Nous avons ainsi proposé au ministère de l'Agriculture un projet de carte, reposant sur les déclarations d'embauche ou d'immatriculation à la MSA.

Un arbitrage interministériel doit encore avoir lieu entre le ministère du Travail et celui de l'Agriculture.

Services à la personne et crédit d'impôt

Les petits travaux de jardinage en services à la personne permettent de bénéficier de crédits d'impôts.

L'Unep a communiqué sur ces dispositions rendues plus complexe cette année du fait de la mise en place du prélèvement à la source. Les informations liées au bénéfice du crédit

d'impôt, qui est une mesure fiscale déterminante des SAP, sera renouvelée et accentuée en 2020.

La CNOP pour l'amélioration des conditions de travail des salariés

En 2019, l'Unep fait le bilan des évolutions faisant suite au renouvellement de la Convention nationale d'objectif de prévention du paysage (CNOP).

Cette CNOP, renouvelée en juin 2018, est la plus active de l'ensemble du secteur agricole, grâce à l'implication active des délégations régionales de l'Unep et des partenaires sociaux. Elle permet de faire appel à la MSA pour construire un plan de prévention des risques.

Déjà 21 contrats ont été signés, pour un montant moyen de 17000€ par entreprise.



Ce financement permet d'initier des actions, comme l'intervention d'un ergonome, des réaménagements de locaux ou encore du renouvellement de matériel.

À ce jour, plus de la moitié des bénéficiaires sont des entreprises de moins de 10 salariés.





En 2019, les relations presse ont visé trois objectifs complémentaires.

out d'abord, valoriser les compétences des entreprises du paysage auprès des clients pour donner le réflexe de passer par ces professionnels.

Ensuite, **valoriser les métiers** pour attirer de nouveaux talents dans nos entreprises.

Enfin, promouvoir les bienfaits de la végétalisation des villes auprès de l'opinion publique et des décideurs pour développer nos marchés.

C'est d'ailleurs dans cette optique que Catherine Muller, dans une tribune parue dans *Les Échos* a invité les candidats aux municipales à verdir leurs programmes pour végétaliser les villes.

En 2019, l'Observatoire des villes vertes, qui fait la promotion de la nature en ville, a été le sujet le plus traité par les médias. Au niveau régional, les médias ont été plus particulièrement intéressés par la Worldskills Competition, et ont suivi les équipes régionales tout au long de la compétition.

Par ailleurs, notre partenariat web avec Le Journal des femmes continue de promouvoir les savoir-faire des entreprises du paysage auprès du grand public, pour les inciter à faire appel à un professionnel adhérent à l'Unep.

LES RELATIONS PRESSE

BILAN PRESSE 2019

20 COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

37 INTERVIEWS

10 ARTICLES EN PARTENARIAT
351 PARUTIONS MÉDIAS
515 MILLIONS
DE CONTACTS AUDIENCE





LES ENTREPRISES DU PAYSAGE RAPPORTANNUEL 2019

SONDAGE: LES FRANÇAIS ET LEUR JARDIN



l'éritable extension de la maison, le jardin tient un rôle tout particulier, et primordial, dans le quotidien des Français, celui d'un espace ludique, et esthétique, source de décompression et de respiration.

Depuis la première enquête de l'Unep portant sur « les Français et leur jardin » réalisée en 2007, les pensées ont évolué, le niveau de connaissance des Français sur leur environnement a gagné en maturité et de nouveaux courants régissent leurs rapports avec la nature.

Le Grenelle de l'Environnement fin 2007, les effets du dérèglement climatique, la COP21 de 2015, les plans locaux et nationaux de protection de la qualité de l'air, ou encore l'interdiction de la vente des produits phytopharmaceutiques aux particuliers le 1er janvier 2019... autant d'événements qui ont pu avoir un impact sur le rapport des français avec leur jardin. Pour le savoir, **l'Unep a réalisé une nouvelle** enquête, en collaboration avec l'Ifop, en mars 2019.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE CETTE ÉTUDE

POUR 73 % Des Français, Leur Jardin est une source de Plaisir

Il est également synonyme d'activités de plein air plus saines.

POUR **1 FRANÇAIS SUR 2, Le Jardin idéal est potager et fruitier**

une tendance particulièrement forte qui s'est renforcée ces dernières années. Il y a 8 ans, seul un tiers des Français partageait cette opinion.

6 FRANÇAIS SUR 10 OBSERVENT LES EFFETS DU DÉRÈGLEMENT **CLIMATIOUE SUR LEUR JARDIN**

Alors que l'urgence climatique est une notion qui s'ancre de plus en plus dans la conscience collective, les détenteurs de jardin sont les premiers témoins des transformations.

Ces résultats nous permettent de rester positifs quant à la prise en compte du végétal comme un des moyens de lutte contre le réchauffement climatique et de la préservation de l'environnement.

Les Français sont de plus en plus conscients de ces nécessités et sont prêts à agir individuellement et collectivement. Ils sont 95% à être prêts à utiliser des produits respectueux de l'environnement dans leur jardin.

EN VERT & AVEC VOUS

Créé en 2014. En vert & Avec vous est un magazine trimestriel à destination des professionnels du paysage, des collectivités, des centres de formation et des donneurs d'ordre.

I vise à ouvrir les perspectives des lecteurs sur de nouveaux marchés, vers de nouvelles techniques métiers et aussi à révéler les innovations dans le secteur du paysage. Au travers d'interviews, d'articles et de promotion des événements majeurs du secteur, le magazine se veut complet sur les tendances du secteur.

Les dossiers de l'année ont porté successivement sur les sols urbains, la biodiversité, les jardins « de demain » et les sols sportifs.





COMMUNIQUER VERS L'EXTÉRIEUR

RÉSEAUX SOCIAUX DES COMMUNAUTÉS EN **CONSTANTE ÉVOLUTION**

Toutes les communautés de l'Unep continuent de vivre et de s'agrandir.

Le temps fort de l'année est, comme l'année passée, la Worldskills competition avec la finale internationale aui s'est déroulée à Kazan.

Les aventures du binôme occitan ont captivé les followers des Entreprises du Paysage : elles ont suscité près de 22000 réactions (Facebook, Twitter et LinkedIn confondus).

BILAN 2019

FACEBOOK 13 350 Fans **117** POSTS

422116 IMPRESSIONS

TWITTER 1592 FOLLOWERS 81 POSTS **111 212 IMPRESSIONS**

in LINKEDIN **3884** aBonnés **25** POSTS 92535 IMPRESSIONS

CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Depuis 2018, l'Unep oriente ses campagnes de publicité grand public exclusivement sur les médias digitaux.

Les campagnes menées en 2019 visaient deux objectifs distincts servant, toutes deux la notoriété et la visibilité des entreprises du paysage.

CAMPAGNES DE PROMOTION DES MÉTIERS DU PAYSAGE

Plusieurs campagnes ont été menées depuis août. Destinés aux jeunes qui se questionnergient sur leur orientation, mais aussi à des adultes en reconversion professionnelle, les messages se veulent souvent décalés, afin de créer de la proximité avec nos publics. Ces campagnes sont diffusées sur des sites ciblés, notamment des sites d'orientation, et sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram et Facebook).

CAMPAGNES DE NOTORIÉTÉ **DES ENTREPRISES DU PAYSAGE**

Outre des campagnes classiques de visibilité sur Google, deux grandes campagnes ont été menées en 2019.

La première visait les visiteurs du Festival de Chaumont-sur-Loire, leur proposant ensuite de faire appel à une entreprise.

La seconde, lancée en décembre, questionne les internautes sur les bienfaits que les jardins et espaces vert leur procurent à titre personnel, et les renvoie vers un site dédié qui apporte les réponses.











ÉVÉNEMENTS

Paysalia

Le salon Paysage Jardin & Sport

L'édition 2019 confirme la position de Paysalia en tant que salon leader de la filière Paysage, Jardin & Sport.

aysalia poursuit sa belle dynamique en 2019 : 29912 visiteurs, soit une progression de plus de 13 % par rapport à 2017, et **741 exposants**, en augmentation de 11,6 %.

Ce fut une belle occasion pour l'Unep de rencontrer et d'échanger avec l'ensemble de la profession réunie pour partager des moments de convivialité, d'informations et de travail.

Sur un stand largement ouvert et placé sous le signe de la convivialité, situé au cœur du salon, les équipes de l'Unep ont accueilli et renseigné professionnels et partenaires du paysage durant les 3 jours du salon.







Paysalia a été également marquée cette année par une forte internationalisation: 22% d'exposants et 10% de visiteurs venus du monde entier, des conférences traduites en anglais, et la visite de délégations étrangères.

LES INNOVATIONS À L'HONNEUR

Une cinquantaine de produits et technologies ont été mis à l'honneur cette année et 5 produits ont été récompensés :

1er prix: Expo-line robot linemaker 2e prix: Profiles de finitions Terrassteel

3e prix: Filtres automatiques à tamis Screenguard Coup de cœur du Jury : Citymur arcadia protect Coup de cœur des étudiants : Exosquelette de portage

de taille-haie perche

LE CARRÉ DES JARDINIERS

Le concours du Carré des Jardiniers 2019 a invité cinq professionnels à proposer leur version de « La place du village ».

Laurent Gras, entrepreneur du paysage en Pays-de-la-Loire, s'est vu décerné par le jury présidé par Jean Mus, le titre de Maître jardinier 2019 pour son projet « Le renouvellement urbain devient durable ». Il devient donc l'ambassadeur de la profession pour les deux années à venir.

Innovation de cette année : le concours s'est déroulé lui-même sur une place du village autour de laquelle les cinq jardins prenaient place. Un espace convivial composé d'un boulodrome, de cafés et d'une agora, rythmée par des moments d'échanges et de débats publics.



ÉVÉNEMENTS



FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

L'édition 2019 du festival des jardins de Chaumont-sur-Loire s'est tenue du 25 avril au 3 novembre 2019 sur le thème « Jardins de paradis ».

es compétiteurs de cette année ont proposé une vision contemporaine alliant vision utopique du paradis et inventions de notre temps, tant sur le plan des matériaux que celui des végétaux.

Cette année, l'Unep, en partenariat avec le domaine régional de Chaumont-sur-Loire, a organisé pour tous les visiteurs et leur famille, un grand jeu de piste « Parfum de mystère ». À travers les créations paysagères du festival de Chaumont, le but était de valoriser et de faire connaître la profession auprès du grand public de manière ludique!

À l'occasion de la 28° édition du festival, les visiteurs ont eu également l'occasion de découvrir le « Jardin Agapé ». Conçu par Pierre-Alexandre Risser, d'Horticulture & Jardins, ce jardin « amoureux » a été réalisé par des apprentis du CFA de Blois.

Ce projet a notamment été mené grâce à l'accompagnement de l'Unep.

De même, l'Unep a cette année parrainé une création paysagère intitulée «Cultivons notre paradis!». Réalisée par quatre étudiants d'Agro-Campus, cette création encourage les petits bonheurs quotidiens apportés par le jardin.

JARDINS, JARDIN AUX TUILERIES À PARIS

La 16^e édition de Jardins, Jardin aux Tuileries s'est déroulée du mercredi 5 au dimanche 9 juin 2019.

réé en 2004 par 4 passionnés du jardin et du paysage, Jardins, Jardin accueille depuis 15 ans les professionnels et amateurs du jardin urbain et du design d'extérieur en plein cœur de Paris.

Chaque année, plus de 26000 visiteurs viennent s'échapper dans cet écrin de verdure éphémère, un lieu d'évasion, de découvertes et de rencontres autour de l'art de vivre au jardin.

Cette année la thématique « Vite, plus de jardins en ville !» illustrait l'un des défis majeurs du XXI° siècle : végétaliser la ville, la rendre heureuse.

En 2019, l'Unep s'est associé à Jardins, Jardin notamment via un concours de Garden Truck, qui a permis aux professionnels de montrer aux visiteurs leur savoir-faire de manière originale et novatrice, en installant un jardin sur un camion.

Profitant de la visibilité médiatique du salon, le Cibi (Conseil international biodiversité et immobilier) et Val'hor ont lancé un « Appel à l'action pour une ville nature », destiné à mobiliser les élus et les professionnels de l'immobilier.

L'Unep, également associée à cet appel, a présenté les résultats de l'enquête de l'Observatoire des villes vertes sur la biodiversité en ville, montrant ainsi que certaines villes en pointe étaient déjà mobilisées sur ce sujet.





ÉVÉNEMENTS

SALON DE L'AGRICULTURE

Présente sur le stand de Val'hor, dans l'espace de l'Odyssée Végétale, l'Unep a proposé une animation durant 4 jours sur le Salon de l'Agriculture 2019 avec comme objectif d'inciter les visiteurs à faire appel à un paysagiste.

'Unep était également aux côtés de l'Anefa sur le stand Agri'recrut présentant les différentes facettes du métier de paysagiste.

Par ailleurs, le SIA 2019 a été l'occasion de multiplier les rendez-vous entre les représentants de la filière et les plus hautes instances de l'État.

Ainsi Mikael Mercier, président de Val'hor, a rencontré le Président de la République, Emmanuel Macron, et lui a présenté les vertus du paysage pour améliorer la résilience et l'attractivité des villes de demain.

Catherine Muller, présidente de l'Unep, a participé quant à elle à une table ronde organisée par le Fafsea avec le Premier ministre Édouard Philippe, et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture.

Elle les a interpellés sur l'absence de représentation de la branche agricole et des filières qui la composent au sein de France Compétences, sur les difficultés des entreprises à recruter, et sur celles des centres de formation à remplir leurs classes.





Laurent Ely, président de l'Unep Normandie

Salon Graines de jardin

L'Unep Normandie a renouvelé pour la 3e fois consécutive sa participation au salon Graines de jardin qui se tient chaque année à Rouen au jardin des plantes.

Plus de 50000 visiteurs se sont rendus sur ce salon pour y trouver des végétaux, des éléments décoratifs pour le jardin, et des conseils.

Ce rendez-vous est l'occasion pour les professionnels du paysage d'échanger



avec les particuliers, de leur présenter les spécificités de leurs métiers et de leur montrer des aménagements qui sont souvent méconnus.

Ce projet, qui évolue chaque année, a été réalisé en collaboration avec un établissement de formation sous la forme d'un mini chantier école-entreprise. Une opportunité pour les jeunes de pouvoir travailler de A à Z sur un aménagement qui a séduit le public durant tout un week-end. C'est aussi, pour eux, l'occasion d'être au contact de leur future clientèle.

Rendez-vous les 16 et 17 mai 2020 sur ce salon qui aura pour thématique : les animaux du jardin.»



Quentin Lefaucheux, président de l'Unep Méditerranée

Festival des Jardins de la Côte d'Azur

Ce rendez-vous est désormais incontournable pour tous les passionnés de jardins et de paysages. L'Unep, partenaire du Conseil Départemental des Alpes Maritimes pour l'organisation de ce festival, se félicite du succès de cette édition 2019 qui participe à la valorisation des entreprises et des

métiers du paysage aux niveaux régional et national.

Le festival propose un large programme de visites et d'animations autour du jardin, dans tout le département des Alpes Maritimes.

Cette année a surtout été marquée par le concours de jardins éphémères sur le thème de «Rêve de Méditerranée». Catherine Muller, a eu le plaisir de remettre le Prix du Jury des Professionnels du Paysage à Thibaut Jeandel pour «Les fenêtres de Matisse».



L'Unep remercie les adhérents qui se sont lancés dans cette aventure : Svlvère Fournier (Jardin Passion), Hélène Daumas (Jungle Art), Olivier Pelloux (Atinéa), et Bruno Gortina (Les Pépinières de Gaudissart). »





ALLIER LES DÉMARCHES QUALITÉ ET RSE POUR AMÉLIORER NOS SERVICES, ET VOTRE SATISFACTION

Depuis 2006, l'Unep s'est dotée d'outils de management de la qualité afin de garantir un niveau de services équivalent à tous ses adhérents, et de garantir ses parties prenantes dans les actions

Pour ce faire, l'Unep est engagée dans deux démarches complémentaires, dont le respect est garanti par l'AFNOR:

- → une démarche RSE (évaluation AFAQ 26000) qui constitue un outil de réflexion pour définir « sur quoi veut-on s'engager ? ».
- → une démarche qualité, QualiOP qui, par sa structuration et ses processus, constitue le « comment y arriver ».

Les auditeurs de l'AFNOR ont particulièrement mis en lumière l'engagement de toutes les équipes dans ces démarches, l'exercice d'un «devoir d'influence positive » de l'Unep auprès de l'ensemble de ses partenaires, et l'intégration des processus d'amélioration continue, tant pour la certification de services que dans les domaines de la RSE.

Selon la dernière enquête de satisfaction 2019, 97% de nos adhérents étaient satisfaits ou très satisfaits des actions et services de l'Unep.

L'Unep est évaluée au niveau confirmé de l'AFAQ 26000 (562 points, niveau 3).



LES SERVICES

LES SERVICES + **ACCOMPAGNER LE DIRIGEANT AU QUOTIDIEN**

Près de 60% des adhérents Unep sont désormais utilisateurs des Services + de

l'Unep: prestations et conseil, formations, service Achats permettent de profiter des meilleures conditions auprès de fournisseurs sélectionnés.

Grâce au service Achats et sans cotisation supplémentaire, les adhérents de l'Unep accèdent à des conditions tarifaires avantageuses sur leurs achats et locations du quotidien, dans 6 catégories qui vont des matériels de chantier et véhicules, aux consommables ou frais généraux.

En 2019, ces avantages ont été étendus au travail temporaire pour aider les adhérents à absorber leurs pics d'activité.

Lancé en 2018, PassUnep a déjà séduit plus de 5000 salariés des entreprises adhérentes. Cet outil permet aux chefs d'entreprise qui n'ont pas de comité d'entreprise de faire bénéficier leurs salariés d'avantages sur certains achats du quotidien.

En 2019, l'offre s'est enrichie de remises sur des voyages, des spectacles ou encore des places de cinéma.

NEWSLETTERS DES TAUX D'OUVERTURE **EN HAUSSE**

L'année 2019 a été riche en informations pour les adhérents de l'Unep.

Un nombre plus important de newsletters a été envoyé par rapport à l'année passée avec un taux d'ouverture qui continue d'augmenter (42,7 %).

Les Questions-Réponses, newsletter consacrée aux questions sociales et aux ressources humaines, restent les plus consultées : elles sont lues par plus de 50% des adhérents.

Les Flashs infos du début d'année concernant les informations sociales (primes Macron, cotisations sociales...) arrivent quant à eux pratiquement à 60% de taux d'ouverture, et sont à 44% en moyenne de taux d'ouverture le reste de l'année.

Une nouvelle newsletter thématique créée cette année : la news Webinaire (voir p.28) rejoint les autres news très spécifiques envoyées aux adhérents, comme celles consacrées aux Services +, au Congrès ou à Paysalia.

newsletters

10 QUESTIONS-Réponses **34** FLASHS INFOS **20** news BIMENSUELLES 9 news services + 2 News congrès **5** news webinaire



SVP TÉLÉPHONIQUES **A CHAQUE QUESTION SA RÉPONSE!**

Les dirigeants sont auotidiennement confrontés à des problématiques variées. Qu'il s'agisse de marchés publics ou privés, de droit social et fiscal, de Service à la Personne ou d'assurances : les services SVP de l'Unep répondent aux questions des adhérents.

De janvier à décembre, des experts apportent conseils, informations et éclairages utiles. Quand l'actualité l'exige, comme ce fut le cas pour l'évolution de la CCN cette année, l'Unep renforce les plages d'appel pour mieux traiter toutes les demandes.





LES OUTILS

LES RÈGLES PROFESSIONNELLES

La collection des règles professionnelles est complète!

'aventure des règles professionnelles touche à sa fin. Initié en 2011, ce projet majeur de l'Unep avait pour objectif de doter la profession d'un recueil des bonnes pratiques, alors inexistant pour le secteur du paysage. Après 8 ans de travail et 35 documents parus, ce projet ambitieux est désormais achevé.

Ce chantier a été rendu possible grâce aux 400 bénévoles qui y ont participé, qu'ils soient entrepreneurs du paysage, enseignants, paysagistes-concepteurs, maîtres d'œuvre et d'ouvrage, ou encore experts.

L'année 2019 a été particulièrement riche de parutions.

février Les travaux de génie écologique

(règle N.C.4-RO)

octobre La gestion de populations de plantes

exotiques envahissantes et d'adventices

(règle P.E.6-RO)

octobre Les travaux de paysagisme

d'intérieur-décors permanents

en plantes artificielles

(règle B.C.2-RO)

novembre La conception, réalisation et entretien

de toitures végétalisées

(règle B.C.4-RO)

décembre Les travaux de réalisation de clôtures

(règle C.C.5-R0)

Les deux derniers documents, sur **les travaux sylvicoles** (N.E.2-R0), et sur **la gestion alternative des eaux pluviales** (C.C.7-R0), ont été rédigés en 2019 pour une parution début 2020.



Les règles professionnelles sont en libre téléchargement sur le site internet de l'Unep.

> www.lesentreprisesdupaysage.fr/ bonnes-pratiques-du-secteurles-regles-professionnelles/

Les versions papiers peuvent être commandées auprès des éditions de Bionnay.

5º Page La Plus vue en 2019

52 200 VUESTOUTES RÉGLES PROS CONFONDUES

12 000 Téléchargements

CLUBS DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

es clubs de partage d'expérience ont été réactivés en 2019 : près de 50 chefs d'entreprise de toute taille et de la France entière ont manifesté leur intérêt pour cette formule d'échanges entre pairs.

Ce club est constitué de 10 groupes de 4 à 5 entrepreneurs, géographiquement éloignés.

Ils se réunissent 2 fois par an pour se rencontrer dans le but de partager

leur expérience.

L'objectif est de concilier le caractère convivial des rencontres professionnelles aux besoins d'amélioration des pratiques, tout en respectant la confidentialité.

Source d'enrichissement mutuel, les clubs de partage d'expérience reflètent bien l'état d'esprit qui prévaut à l'Unep : échanger pour progresser.



Olivier Planchenault, président de l'Unep Pays de la Loire

L'accompagnement social de proximité

Les services juridiques offerts par l'Unep sont une clé de voûte de l'organisation de nos entreprises. Le 26 avril 2019, un avenant à la convention collective a été signé. Il prévoit de nouvelles modalités de gestion des temps de trajet/temps de travail. Préalablement à son application au 1er janvier 2020, l'Unep Pays de la Loire a souhaité accompagner étroitement ses adhérents grâce à des formations

sociales collectives, en complément des outils documentaires mis à disposition. Il s'agit bien entendu d'un appui règlementaire

indispensable, les ateliers offrant en outre un lieu d'échanges précieux entre confrères. Cette évolution conventionnelle est une opportunité pour nos entreprises de porter une réflexion plus poussée sur leurs stratégies de fidélisation des équipes, alors même que nous connaissons des difficultés majeures à recruter des collaborateurs qualifiés. Car pour mieux recruter, il faut savoir être attractif. »



NOUVEAUX GUIDES

En 2019, deux nouveaux guides pratiques destinés aux adhérents de l'Unep sont parus.

Le premier, rédigé sous l'égide du comité des experts judiciaires de l'Unep, traite **des litiges**. Il aborde la prévention à travers des conseils à mettre en pratique au quotidien, ainsi que la réaction face aux litiges en détaillant les différentes étapes de la procédure.

Le second, rédigé par la commission économique avec le concours d'un cabinet d'expertise comptable, apporte **des conseils pratiques**



LES OUTILS

pour bien gérer son entreprise du paysage au quotidien. Il accompagne également l'entrepreneur dans le choix et la mise en place d'indicateurs économiques et financiers adaptés à son activité. Il propose également un panel de solutions simples pour réagir rapidement en cas de difficultés, avant que la situation ne se dégrade.



Christophe Gonthier, président de l'Unep Auvergne - Rhône-Alpes

Un nouveau Forum Formation

Fort du succès rencontré par le Forum Formation en région Méditerranée, il m'a semblé opportun de dupliquer cette opération dans notre région en proposant des thématiques adaptées aux besoins de nos adhérents. Pour ce faire, nous avons mis en place un comité de pilotage qui a validé les formations suivantes : optimiser le temps et logiciels associés, élaborer des opérations de génie écologique, analyser un site pour en tirer une idée forte, recruter, fidéliser et motiver ses collaborateurs, le leadership des émotions.

Ainsi, notre première édition qui s'est tenue les 13 et 14 février 2019 à Tain L'Hermitage (26) a rassemblé plus d'une cinquantaine d'entrepreneurs du paysage. Ils ont non seulement pu monter en compétences durant ces 2 jours mais aussi partager avec leurs confrères. C'est bien là toute la richesse de ce Forum : gagner en savoirs, en savoir-faire et en savoir-être tout en créant des liens. Pour optimiser la présence de nos adhérents, nous avons organisé notre Assemblée générale le soir de la première journée.

Ce format a été particulièrement apprécié par tous les participants et sera reconduit en 2020. Le Forum Formation est un concept fort car il permet de remplir un double objectif : se consacrer du temps et en consacrer aux autres. »

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES ADHÉRENTS

En septembre 2019, l'Unep a lancé son propre programme de webinaires avec des thèmes spécialement sélectionnés pour correspondre au plus près des intérêts de ses adhérents.



de réunions interactives faites via internet. Nos webinaires sont proposés dans un objectif d'enseignement à distance.

Durant le dernier trimestre 2019, cinq webinaires ont ainsi été diffusé sur des sujets très différents : négociation avec les fournisseurs, document unique, litiges clients, petits déplacements et assurances. Plus de 300 adhérents y ont assisté en direct et ont posé près de 200 questions aux permanents de l'Unep accompagnés de leurs experts.

Les webinaires étant enregistrés, les adhérents n'ayant pu y assister en direct peuvent les visionner depuis leur espace privé sur le site Internet de l'Unep. Près de 200 d'entre eux ont déjà utilisé ces options.

Avec une moyenne de satisfaction des participants de 4,3 sur 5, le programme des webinaires s'étoffera en 2020 pour proposer de nouveaux thèmes et de nouveaux experts, pour satisfaire toujours plus les entrepreneurs du paysage.



LES OUTILS

DE NOUVELLES FICHES UNEP À DESTINATION DES CLIENTS ET DES PROFESSIONNELS

Pour les clients

La collection des fiches clients s'étoffe de deux nouveaux sujets :

l'arboriculture fruitière, et les pollinisateurs au jardin. Ces documents, à remettre aux clients à l'issue de chantiers, délivrent des informations-clés et montrent le professionnalisme des entreprises.



Pour les professionnels

Parallèlement, dans le cadre de sa mission de vulgarisation des résultats d'étude auprès des professionnels, la commission Innovation a réalisé une fiche de synthèse des résultats des travaux de l'institut technique ASTRED-HOR sur l'agriculture urbaine à l'échelle du collectif.



DIFFUSION OUTIL RSE «UNE ENTREPRISE À MON IMAGE»

'année 2019 fut l'occasion de porter à la connaissance des adhérents l'outil « Une entreprise à mon image, 5 piliers de performance grâce à la RSE », dont le but premier est de faire prendre conscience que toute entreprise du paysage est par nature en accord avec une progression durable de la société.



Du test ludique au véritable diagnostic, en passant par un classeur de fiches action, cet outil complet permet à tout entrepreneur du paysage de se poser les questions lui permettant de renforcer positivement son empreinte sociétale. L'outil a été présenté sous forme d'atelier dans plusieurs délégations régionales, et a rencontré un véritable succès auprès du public présent, enregistrant plus de 1 200 téléchargements depuis le site internet.



Michèle Guillot présidente de l'Unep Centre - Val de Loire

Construire des entreprises qui nous ressemblent

En 2019, nous avons choisi de présenter, au cours de nos soirées départementales, les outils RSE développés par l'Unep. Façonner une entreprise qui nous ressemble est essentiel.

Les entreprises du paysage, actives dans leur tissu économique et social local, sont parmi les acteurs principaux de l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Dans un souci permanent d'innovation, nombreuses sont celles qui s'engagent dans des démarches d'amélioration de leur politique d'achat et de leur management.

Ces outils RSE offrent un accompagnement pédagogique précieux pour formuler, mettre en avant les progrès et avancer peu à peu dans la réponse aux attentes environnementales et sociétales. Ils ont donné lieu à des discussions passionnées entre chefs d'entreprise.

Il n'y a plus qu'à les valoriser dans nos structures ! »



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE RAPPORTANNUEL 2019

LES RENCONTRES

JOURNÉES THÉMATIQUES NATIONALES 2019

Cette année, deux journées thématiques ont permis de rassembler des experts passionnés autour de suiets d'actuali-

té. Ces journées sont l'occasion de faire valoir les métiers spécialisés du paysage et de réunir des acteurs professionnels et institutionnels autour de problématiques communes.

Le 15 mai, les reboiseurs de l'Unep ont invité les acteurs de la filière de la forêt à Vierzon (18) pour échanger sur les conséquences des changements climatiques sur la reprise des plantations.

La matinée a été riche en discussions grâce aux interventions des représentants du ministère de l'Agriculture, du CRPF, du DSF et d'une association locale.

Le 27 septembre, le GTM des élaqueurs a organisé sa journée de l'Arbre à Beaune. Ce rendez-vous annuel national a rassemblé plus d'une soixantaine de professionnels du secteur. La matinée de conférences a permis d'échanger sur le nouveau référentiel de formation Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre et sur le décret à paraître concernant la sécurité des chantiers d'abattage hors forêts. Les professionnels de l'élagage ont aussi pu découvrir le panel des arbres remarquables de Bourgogne - Franche-Comté.



JOURNÉES PROFESSIONNELLES

Qu'est-ce qui rapproche Cholet, Dijon, Thoiry, Bordeaux, Obernai et Lisieux?

Les « journées pros » organisées par l'Unep en région.

rganisées régulièrement dans chaque région, les journées professionnelles offrent la possibilité aux dirigeants d'entreprise de créer et d'entretenir des relations constructives avec leurs fournisseurs pour gagner en compétitivité. Ces rencontres réunissent 50 à 60 fournisseurs et prestataires des entreprises du paysage d'une région dans un lieu accueillant. Elles permettent de présenter produits, offres, nouveautés, d'organiser des démonstrations et des essais de matériels

Ces journées proposent également aux entrepreneurs du paysage des conférences et des ateliers en lien avec l'actualité technique ou règlementaire.

Jusqu'à 200 adhérents s'y retrouvent pour un moment unique de rencontre de proximité leur permettant de découvrir de nouveaux acteurs de la profession, des matériels innovants en situation, mais aussi de faire le point avec leurs fournisseurs en prenant le temps d'approfondir leurs échanges, de partager leur avis et de s'informer.



Régis Capart, président de l'Unep **Grand Est**

Favoriser les échanges et renforcer les liens

La journée professionnelle s'affirme comme le moment fort des Entreprises du Paysage en région Grand Est. Avec plus de 80 exposants cette année, les visiteurs du salon, tous professionnels du paysage, ont pu aller à la rencontre des fournisseurs de végétaux, des fabricants et distributeurs de matériel d'espaces verts et de produits d'aménagement paysager. De quoi découvrir toutes les innovations techniques du moment, cultiver sa curiosité et trouver de nouvelles sources d'inspiration. Les visiteurs de la journée pro ont aussi pu profiter des animations spécialement programmées pour renforcer l'attractivité de l'événement, qui rassemble déjà plusieurs centaines de chefs d'entreprise.

Au programme : conférences techniques, jeu concours, démonstrations de matériel, et même zone d'essai pour tester son habileté aux commandes des engins de chantier! Au-delà du nombre et de la qualité des exposants, le succès de la journée professionnelle du paysage s'explique avant tout par l'atmosphère conviviale qui règne dans les allées.

L'événement favorise les échanges entre professionnels et renforce les liens qui unissent les membres de l'Unep. C'est aussi une très belle vitrine de notre organisation professionnelle pour les entrepreneurs qui viennent à notre rencontre pour la première fois. »





BRETAGNE

JOURNÉES TECHNIQUES INNOVANTES

- « En 2019, l'Unep Bretagne a organisé, pour ses adhérents, 3 journées techniques alliant convivialité et innovation, au plus près des attentes des entrepreneurs et de leurs collaborateurs.
- Une journée "Visite de pépinières", le 19 avril, à Saint Pol de Léon, fief de production de plantes de terre de bruyère avec la visite de 4 entreprises de production et pépinières et du centre logistique et commercial des Pépinières de Kerisnel.
- Une journée "Arbres du monde au Huelgoat", le 13 septembre, plébiscitée par près de 50 chefs d'entreprise et collaborateurs et entièrement dédiée au végétal, dans un site riche de plus de 3600 taxons d'arbres et d'arbustes répartis sur 22 hectares. Visite du site et participation à un atelier sur la taille raisonnée ont ravi les participants.
- Une matinée "Responsabilités en entreprise" le 14 novembre à Plérin, qui a rassemblé près de 50 participants. Partage d'expériences et cas concrets étaient au programme pour de riches échanges sur les risques en entreprise, la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et la gestion de l'entreprise.

Proximité, partages, convivialité ont rythmé ces journées organisées pour les adhérents.»

Christophe Gendron,

président de l'Unep Bretagne

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

SÉMINAIRE ÉCOLE-ENTREPRISE : LA RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE

« Le 7 novembre dernier, 60 entrepreneurs du paysage, établissements, apprenants, prescripteurs, partenaires de l'emploi et de la formation étaient présents sur notre 7e séminaire régional au CFAA de Chateaufarine.

La réforme de l'apprentissage était au centre des échanges de la matinée, notamment autour des questions des enjeux et opportunités, du recrutement de nouveaux talents, ou de la fidélisation des apprenants. Des jeunes en apprentissage, des personnes en reconversion professionnelle, des chefs d'entreprise, des partenaires de l'emploi et de la formation ont fait part de leur témoignage.

Les échanges se sont poursuivis l'après-midi lors de visites de collections botaniques, d'essais de simulateur ou de désherbeur thermique. Nos chefs d'entreprise sont confrontés à d'importantes difficultés de recrutement : cette journée a permis de partager nos préoccupations et de mieux nous comprendre pour donner un nouveau souffle à notre filière.»

Franck Furtin.

président de l'Unep Bourgogne - Franche-Comté

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LE SÉMINAIRE DES ÉLUS



« Chaque année, les élus aui composent le bureau régional de l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes participent à un séminaire pour réfléchir aux moyens de répondre au mieux aux besoins de nos adhérents.

Début 2018, nous avions travaillé sur la définition de notre plan d'actions régional, décliné en 3 axes : donner du sens à l'Unep, développer le nombre de nos adhérents et anticiper les mutations "métiers" à venir.

Pour l'édition 2019 de ce séminaire, nous avons fait le choix de réfléchir aux moyens de dynamiser l'échelon départemental afin de gagner en proximité avec nos adhérents.

Pour repenser notre organisation et aboutir à des livrables concrets à l'issue de ces 2 journées de travail, nous avons fait appel à une coach extérieure. C'est donc dans un processus de cocréation collective que nous avons alterné brainstorming, travail en sous-groupes et mise en commun des propositions.

Le résultat ? Une animation régionale repensée et une nouvelle feuille de route pour les présidents départementaux de l'Unep.

Force est de constater que le séminaire régional est un outil puissant pour renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion des élus autour d'un objectif partagé. L'édition 2020 est d'ores et déjà attendue par tous!»

Christophe Gonthier,

président de l'Unep Auvergne – Rhône-Alpes

NOUVELLE-AQUITAINE

RAYONNER, ATTIRER, ÉCHANGER

« À l'occasion de Salonvert Sud-Ouest qui s'est tenu en Gironde les 18 et 19 septembre, l'Unep Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires ont aménagé un stand de 200 m² sur lequel adhérents et prospects de l'Unep étaient invités. La délégation régionale Occitanie était aussi partenaire du projet. L'objectif de cette collaboration était de sensibiliser les visiteurs sur les sujets d'actualité de la profession (attractivité, fidélisation des collaborateurs), de leur faire découvrir notre organisation, nos services, et d'échanger avec les adhérents. La délégation régionale attache en effet beaucoup d'importance à la transmission de l'information auprès des adhérents, mais également au fait de remonter au niveau national les préoccupations régionales. Le repas organisé a permis de réunir plus de 200 personnes, parmi lesquels des clients et des prospects pour nos partenaires. Le succès était au rendez-vous avec une dizaine de personnes intéressées par les services proposés par l'Unep, et de nombreuses visites d'adhérents. Nous nous félicitons d'avoir atteint notre objectif d'accroître notre visibilité. Avant Salonvert, l'organisation de notre journée professionnelle sur le site de l'Aérocampus de Latresne avait déjà permis de réunir plus d'une centaine d'adhérents autour d'une cinquantaine d'exposants. Là encore, cette journée fut une belle réussite riche en partages et en échanges conviviaux.»

Jérôme Boucard,

président de l'Unep Nouvelle-Aquitaine



GRAND est

RÉUNION DÉPARTEMENTALE À EUROPA PARK

« Les réunions départementales sont la meilleure preuve des relations de proximité que l'Unep Grand Est entretient avec ses adhérents. Toujours à la recherche de lieux originaux et de thématiques nouvelles, nous avons eu l'opportunité de visiter le parc d'attraction Europa park, situé en Allemagne, à deux pas de la frontière alsacienne.

De nombreuses distinctions d'envergure nationale et internationale sont venues récompenser ce complexe de loisir, qui s'étend sur près de 100 ha. L'une des principales raisons de son succès : ses espaces verts!

Les arbres séculaires et les nombreux aménagements végétaux font de ce paradis du divertissement une véritable oasis de verdure, qui nécessite plus de 75 personnes pour en assurer l'entretien en pleine saison. Les professionnels du paysage de l'Unep Grand Est ont ainsi pu visiter ce site d'exception, en compagnie du directeur des espaces verts et de plusieurs collaborateurs bilingues. De quoi réunir pour un moment d'échanges constructifs des professionnels qui mettent en œuvre leur savoir-faire de part et d'autre du Rhin.»

Réais Capart, président de l'Unep Grand Est

Hauts-de-France

JOURNÉE TECHNIQUE ÉLAGAGE



« Pari réussi pour la première Journée technique élagage des Hauts-de-France organisée le 28 juin 2019 près de Cambrai! L'Unep Hauts-de-France s'est associée à la délégation Nord-Est de la SFA - Société Française d'Arboriculture et à la MSA Nord-Pas de Calais. Ce travail collaboratif a porté ses fruits : la mobilisation a été exceptionnelle. Plus de 170 Entreprises du Paysage et d'élagage, enseignants-formateurs, élèves en CS "arboriste-élaqueur" et représentants des collectivités se sont retrouvés pour ce premier rendez-vous régional entièrement dédié à l'élagage. Les visiteurs ont pu assister à des démonstrations de taille en vert, de SRT "Single Rope Technic", de sculpture sur bois, ainsi qu'à diverses interventions sur la sécurisation des chantiers d'élagage à proximité des réseaux électriques, la nouvelle formation GSA "Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre", ou encore la gestion du patrimoine arboré.

Grâce à une douzaine de fournisseurs présents sur leur stand en continu, les participants ont également pu trouver des renseignements et des conseils sur le matériel de grimpe et d'élagage. Cette journée très complète s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviale, si bien qu'une deuxième Journée technique est actuellement à l'étude avec nos partenaires. »

Dominique Levast,

président de l'Unep Hauts-de-France

île-de-france

DÉPLOIEMENT DU PARTENARIAT PÔLE EMPLOI



« Depuis plusieurs années, l'Unep constate une forte augmentation des besoins en recrutement des entreprises du paysage et ce pour tous les types de poste et de métiers du paysage. Un partenariat national a été signé entre l'Unep et Pôle emploi en décembre 2018 pour promouvoir cette voie professionnelle auprès des demandeurs d'emploi.

Ce partenariat s'est étendu en 2019 à l'ensemble du territoire francilien avec la création d'un maillage sur la région et la mise en relation d'une agence Pôle emploi et d'un référent Unep (présidents départementaux) sur l'ensemble des départements.

Les objectifs de ces rencontres sont de mettre en lumière les dispositifs Pôle emploi (salon en ligne, mise en situation, préparation opérationnelle à l'emploi...), promouvoir les débouchés dans notre secteur et mener ensemble des actions de recrutement pour les entreprises du paysage.

C'est d'ailleurs au travers de présentations métiers collectives que nous parvenons à communiquer sur nos besoins auprès des chercheurs d'emploi intéressés par les métiers du paysage.»

Laurent Bizot.

président de l'Unep Île-de-France (2019)

îLe de la réunion

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES **ET POUR LA DÉFENSE DES PLANTES** INDIGÈNES/ENDÉMIQUES

« La délégation Île de la Réunion a été plus que jamais active, cette année, dans la lutte à l'échelle régionale contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) et pour le développement des plantes endémiques. L'année a été ponctuée de réunions, d'ateliers thématiques où notre délégation a toujours été représentée aux côtés d'autres acteurs locaux comme l'Union des Horticulteurs et Pépiniéristes de La Réunion (UHPR), le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) ou encore l'Office National des Forêts (ONF). L'Unep Île de la Réunion s'investit dans la mise en place d'une réelle avancée dans l'accès aux semences endémiques et la tracabilité des plants au niveau régional.

Pour rappel notre délégation régionale fait partie du Plan Opérationnel de Lutte contre les Invasives (POLI) 2019-2022 aux côtés d'acteurs institutionnels comme la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL), le Conseil Départemental ou les collectivités locales. Ce plan décline les actions de la stratégie de lutte contre les espèces invasives, leur mise en œuvre et leur suivi.

Nous intervenons sur la partie "sensibilisation, formation" des paysagistes (privés et publics), en partenariat avec l'UHPR, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) dans la connaissance des EEE. L'Unep est un acteur privilégié pour la défense de notre patrimoine dans le respect de l'environnement.»

Florence Schupp,

présidente Unep Île de la Réunion - DROM-COM



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE RAPPORT ANNUEL 2019

méditerranée

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION POUR L'EMPLOI **ET LA FORMATION**



- « L'Unep Méditerranée a signé officiellement le renouvellement de sa Convention de Coopération pour l'Emploi et la Formation :
- le vendredi 5 avril avec la DRAAF PACA à Antibes Juan Les Pins, lors de l'inauguration du jardin réalisé par les élèves du Campus Vert d'Azur à Antibes au Festival des Jardins de la Côte d'Azur ;
- le vendredi 11 octobre avec la DRAAF de Corse à Porto Vecchio, suivi d'une rencontre-débat entre les établissements et des entreprises locales, sur les besoins en formation. Cette convention formalise la collaboration entre l'Unep Méditerranée et les DRAAF pour promouvoir les métiers du paysage, favoriser le recrutement, et soutenir la qualité des formations. C'est dans ce cadre qu'a été organisé à Aix-en-Provence, un séminaire régional École-Entreprise, où formateurs et professionnels ont échangé sur différents thèmes : la reconnaissance des végétaux, l'accueil d'apprentis mineurs, la sécurité, et la formation continue.»

Quentin Lefaucheux.

président de l'Unep Méditerranée

normandie

DANS LA PRESSE ET LES RÉSEAUX

« Rendre visibles nos métiers est une action sur laquelle l'Unep Normandie a souhaité s'investir tout au long de l'année. Cela passe notamment par notre présence sur des événements et des salons, mais également par les messages relayés sur les réseaux sociaux et dans la presse. Chaque trimestre, un article ou un visuel a fait l'objet d'une publication dans la presse régionale. Sensibiliser le grand public à faire appel à des professionnels qui respectent les règles de nos métiers est indispensable. Notre filière inclut une multitude de professions, de spécificités et de compétences, le rôle de notre organisation professionnelle est de les faire connaître. »

Laurent Elv.

président de l'Unep Normandie

occitanie

AGORA: PRÉPARER L'AVENIR DE L'UNEP **OCCITANIE**

« Le 19 juillet 2019, près d'une trentaine d'adhérents se sont retrouvés pour réfléchir aux orientations de demain pour notre profession en région. Cette rencontre a permis de réaffirmer :

- nos valeurs : partage, convivialité et bienveillance :
- notre vision de la profession : promouvoir le savoir vert de la région Occitanie, créer une culture de jardins, partager et transmettre notre professionnalisme;
- nos missions : organiser des actions locales, accompagner et fidéliser les nouveaux adhérents, initier et relayer les actions et l'information, mobiliser les collèques, défendre et promouvoir la profession, favoriser l'échange et s'engager. Forte de ces orientations, la future équipe

dirigeante de l'Unep Occitanie en 2020 a pu mobiliser l'ensemble des élus autour d'une vision commune, construire une dynamique d'équipe et préparer le renouvellement du bureau en 2020...»

Fabienne Gorce.

présidente de l'Unep Occitanie

centre - val-de-loire

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AXÉE SUR LES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES



« Le 7 mars, l'Unep Centre - Val de Loire réunissait ses adhérents dans les jardins à la française du château de Villandry, gérés sans produit phytosanitaire. Les évolutions réglementaires imposent aux entreprises et à leurs clients de penser différemment la gestion des espaces verts. Cela requiert pour nos métiers un retour aux fondamentaux du jardinier : connaître la biologie des plantes et insectes, travailler sur des associations végétales bénéfiques. Une contrainte, certes, mais également un défi que nos entreprises sauront sans aucun doute relever. Plus que jamais, un accompagnement et des échanges entre professionnels seront nécessaires : proposer de nouvelles réponses techniques, valoriser les équipes, convaincre les clients. L'Unep et ses animations régionales seront là pour nous offrir ces temps d'enrichissement personnel et professionnel.»

Michèle Guillot,

présidente de l'Unep Centre - Val de Loire

Pays de la Loire

SÉDUIRE NOS ADHÉRENTS ACTUELS ET À **VENIR**

« Le bureau de l'Unep Pays de la Loire a souhaité être moteur d'une action de communication innovante à travers la réalisation de 5 courtes vidéos. L'objectif est double : attirer de nouveaux adhérents et accroître l'appropriation de l'Unep par ses membres. Ces vidéos retracent l'action de proximité offerte au quotidien aux professionnels du paysage : assemblée générale, visites techniques, journée professionnelle, soirées départementales... Les témoignages d'entrepreneurs rappellent l'atout que constitue le réseau. Chaque adhérent est ambassadeur de l'Unep au quotidien. Diffusées sur les réseaux sociaux et lors des différentes rencontres professionnelles. elles ont d'ores et déjà totalisées plus de 2000 vues!»

Olivier Planchengult.

président de l'Unep Pays de la Loire



Vidéos disponibles sur la chaîne Youtube de l'Unep:

- #1 Faire l'expérience de l'Unep
- #2 Entrez dans notre paysage
- #3 Valoriser le savoir-vert
- #4 Cultiver le réseau
- #5 Échanger entre professionnels





LES ÉLUS DE L'UNEP

LES INSTANCES DE L'UNEP **ACTIVITÉ EN 2019**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2 conseils d'administration

4. conseils stratégiques

7 Bureaux nationaux

28Délibérations votées

Près de 400 bénévoles font vivre l'action de l'Unep et s'investissent plus encore que les autres pour défendre et promouvoir notre profession.

Ils représentent l'Unep à travers plus de 1000 mandats que l'association professionnelle endosse.

Outre la présidente et les 9 membres de son bureau, 13 présidents régionaux, 102 présidents départementaux, 187 membres de commissions et groupes Techniques de métier, 81 administrateurs composent les différentes instances décisionnelles.

Être élu président régional, président départemental, membre d'un bureau, d'une commission, d'un Groupe Techniques de métier, c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

LE BUREAU

Les membres du bureau font la synthèse des propositions des commissions nationales et des Groupes Techniques de métier, et proposent aux membres du conseil d'administration les actions à initier.

Ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du conseil d'administration.

Le bureau a pour mission d'assurer la direction de l'organisation professionnelle et d'assister, avec le soutien du délégué général, la présidente de l'Unep dans cette tâche.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep.

Il est composé des membres du bureau de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents des commissions, des Groupes Techniques de métier et de personnes ès-qualité.

LE CONSEIL STRATÉGIQUE

Le conseil stratégique rassemble les présidents de région et les membres du bureau.

Il propose au conseil d'administration les grandes orientations politiques et les actions prioritaires du plan stratégique.

LES COMMISSIONS ET LES GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIER

Les commissions et Groupes Techniques de métier ont pour mission de faire des propositions aux membres du bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration.

MÉDAILLÉ DU PAYSAGE

L'Unep félicite chaleureusement les professionnels du paysage reconnus pour leurs actions en faveur de nos métiers et de la promotion de nos entreprises.

Pierre-Alain Madelaine a été décoré Chevalier de l'ordre du Mérite agricole par Catherine Muller. Gérant depuis 2004 de Soisy Jardins, entreprise créée en 1957, avant que la société change de dénomination pour devenir Soisy Arrosage en 2007. L'entreprise spécialisée essentiellement en arrosage ne compte pas moins d'une centaine de réalisations en Île-de-France, mais également en province et à l'étranger, notamment en Afrique. La société est présente sur les marchés des particuliers, des entreprises privées et du secteur public (ministères, ambassades, villes, préfectures, conseils généraux, hôpitaux...).

Pierre-Alain Madelaine entre au bureau de l'Unep Île-de-France en 2008 en tant que vice-président du Val d'Oise, et membre de la commission communication, puis devient président du Val d'Oise par intérim en 2010. En 2011, lors de la réélection du bureau, il devient secrétaire général de la région Île-de-France et référent de la commission communication de l'Unep Île-de-France.

Il devient par ailleurs secrétaire général du Synaa en 2008, puis président du syndicat. Il opère pendant ce mandat un rapprochement opérationnel avec l'Unep, qui se traduit notamment par la prise en charge de la gestion administrative du Synaa.





LES ÉLUS DE L'UNEP 2020

LES MEMBRES DU BURFAU



Laurent Bizot Président, depuis décembre 2019

Jean-Michel Bertaux

Pascal Denimal

Vice-président, social,

chef des négociateurs

Trésorier, SAP, Services +



Gilles Espic Vice-président, innovation



Marie-Hélène Jouannet Secrétaire générale



Vincent Adeline Premier vice-président, économie, lobbying, Val'hor



Franck Furtin Trésorier adjoint, communication, animation réseau



Michèle Gasquet Vice-présidente, valorisation des prestations



emploi, formation



Quentin Lefaucheux Secrétaire général adjoint, qualité, sécurité, environnement



Jean-Marc Sipan Vice-président, techniques

LES PRÉSIDENTS DE RÉGION

Jérôme Boucard

Région Nouvelle-Aquitaine

Cédric Morel

Région Bourgogne - Franche-Comté

Christophe Gendron

Région Bretagne

Christophe Durand

Région Centre - Val de Loire

Jean-Marie Prévosteau Région Île-de-France

Boris Lesne

Région Méditerranée

Corinne Delpeyroux

Région Occitanie

Jean-Michel Azière Région Grand Est

Dominique Levast

Région Hauts-de-France

Laurent Ely

Région Normandie

Alain Martineau

Région Pays de la Loire

Christophe Gonthier

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Florence Schupp

Région Île de la Réunion et autres DOM

LES PRÉSIDENTS DF COMMISSION

Jean-Luc Gardien

Commission Sociale

Sébastien Maffrand

Commission Technique

Raphaël Hérody

Commission Économique

Jean-Luc Cassier

Commission SAP

Marc Mouterde

Commission Innovation

Fabrice Armand

Commission Emploi Formation

Barbara Dekeyser

Commission

Qualité-Sécurité-Environnement

Daniel Vevssi

Commission Communication

LES PRÉSIDENTS DE GROUPE TECHNIQUES DE MÉTIFR

Pascal Bodin

GTM Paysagisme d'intérieur

William Tromp

GTM Élagage

Manuel de Matos

GTM Milieux naturels et forestiers

Frédéric Naudet

Groupe Forestiers

Hervé Lançon

GTM Sols sportifs

LES PRÉSIDENTS D'HONNFUR

Catherine Muller

Emmanuel Mony

Didier Leroux

Jean Millet

Alain Torrelli †

Guy Croquet

André Cardin

Paul Vallois

Pierre Buffo

Jean-Pierre Domon

Pierre Desmidt

Clément Bourne †

(Président fondateur)



LES DÉLÉGATIONS NATIONALES ET RÉGIONALES



LA DÉLÉGATION NATIONALE

La délégation générale est organisée en cinq pôles : administratif et financier, communication, relations avec les adhérents, social / emploi / formation, technique / innovation / environnement.

Jean-Philippe Teilhol

Délégué général ipteilhol@unep-fr.org

Mathilde Capot

Attachée de direction mcapot@unep-fr.org

Claire Gorrias

Directrice pôle social/emploi/ formation cgorrias@unep-fr.org

Stéphanie Goujon

Directrice pôle technique/innovation/ environnement sgoujon@unep-fr.org

Ariane Selinger

Directrice pôle communication aselinger@unep-fr.org

Thomas Demarest

Directeur administratif et financier tdemarest@unep-fr.org

Jean-Luc Bernard

Directeur de l'animation, du réseau et du développement ilbernard@unep-fr.org



Dans chaque région française, un délégué régional, parfois secondé d'un assistant, anime la vie de sa région.

Au service des adhérents, il répond à leurs besoins et à leurs attentes et fait le relais entre la délégation générale et le terrain.

Unep Auvergne - Rhône-Alpes

Laetitia Dumas

Idumas@unep-fr.org

Unep Bourgogne - Franche-Comté

Catherine Boutteau

cboutteau@unep-fr.org

Unep Bretagne

Anne Nezet

anezet@unep-fr.org

Unep Centre-Val de Loire

efaure@unep-fr.org

Unep Grand Est

Émilie Faure

Adeline Visine avisine@unep-fr.org

Unep Hauts-de-France

Claire Stephan

cstephan@unep-fr.org

Unep Île-de-France

Juliette Allenet

jallenet@unep-fr.org

Unep Île de la Réunion

Coralie Puddu

drlareunion@unep-fr.org

Unep Méditerranée

Claire Monot cmonot@unep-fr.org

Unep Normandie

Inès Devisch

idevisch@unep-fr.org

Unep Nouvelle- Aquitaine

Agnès Guérin

aguerin@unep-fr.org

Unep Occitanie

Aurore Vila

avila@unep-fr.org

Unep Pays de la Loire

Béatrice Royer

broyer@unep-fr.org



LES MANDATS INSTITUTIONNELS

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 550 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère plus de 1000 mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise du paysage.

Ils sont endossés par 400 professionnels bénévoles, aux niveaux régional et national.

SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

AGRICA

Groupe de protection sociale complémentaire de tous les salariés du secteur agricole.

Au sein du groupe AGRICA, l'Unep siège à l'Assemblée générale d'AGRICA GESTION. Pour Agriprévoyance, l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration et à l'assemblée générale. Pour la CPCEA, l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration, à l'assemblée générale ainsi qu'à la Commission d'action sociale. Enfin, l'Unep siège dans la nouvelle Commission stratégie AGRICA PRE-VOYANCE.

ANEFA

Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture.

L'ANEFA met en œuvre les orientations définies au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Agriculture. Ces missions sont de favoriser le développement de l'emploi, valoriser l'image des métiers, des voies de formation dont l'apprentissage et informer sur l'évolution des emplois et des compétences requises en agriculture. L'Association est présente au niveau des régions et des départements à travers les ANEFA régionales et les ANEFA départementales. L'Unep siège au bureau et au conseil d'administration de l'ANEFA.

APECITA

Association paritaire visant à favoriser les rencontres entre employeurs et candidats dans le secteur agricole.

L'APECITA conseille, oriente et accompagne dans les recrutements de techniciens, d'agents de maîtrise et de cadres.

COCT

Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail.

Le COCT est une instance du ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santésécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail. L'Unep participe à certaines commissions spécialisées du COCT.

CHARTE DE QUALITÉ DE LA FORMA-TION EN ÉLAGAGE

La charte de qualité est un dispositif de reconnaissance de la qualité de l'enseignement en élagage dispensé par les centres de formation qui dispensent le Certificat de Spécialisation « Arboriste - Élagueur » L'Unep est membre fondateur.

CPC ET CNS DU MINISTÈRE De l'agriculture

Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée «Aménagements»

La CPC est une instance paritaire du ministère de l'Agriculture qui a pour mission de donner un avis sur les référentiels professionnel et de certification des diplômes. Pour les diplômes en aménagements paysagers, du CAPA au BTS, l'avis émane de la CNS « Aménagements ». L'Unep participe aux réunions de ces instances.

CPNE

Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture

La CPNE est l'instance politique de concertation et d'orientation pour le développement de l'emploi et de la formation en agriculture. Elle définit les orientations politiques du FAFSEA et de l'ANEFA mais aussi la création des CQP, la liste des formations pour adultes qui donneront lieu à finance-

ment par le FAFSEA... Elle est composée paritairement des représentants employeurs dont l'Unep, et des organisations syndicales de salariés. La CPNE est également déclinée en régions au travers des CPRE. Pour les problématiques propres au secteur, l'Unep dispose de sa propre section professionnelle paysage.

OCAPIAT (EX-FAFSEA)

Opérateur de compétences agriculture, pêche, industrie agroalimentaire et territoires

OCAPIAT est l'opérateur de compétences pour les entreprises du paysage, en charge de l'accompagnement et du développement des compétences des salariés de la branche, notamment par les contrats d'alternance.

Il a aussi pour mission d'apporter un appui technique aux branches professionnelles sur les certifications et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). L'Unep siège dans les instances nationales d'OCAPIAT (conseil d'administration, bureau).

ISA

Institut Supérieur d'Agriculture

L'ISA est un institut d'enseignement supérieur ayant pour but de former des ingénieurs. Il dispose d'un pôle paysage (issu de l'Itiape) en charge de la formation d'ingénieurs du paysage, par la voie initiale ou par la voie de l'apprentissage. L'Unep est présente au conseil d'administration, au bureau, et au conseil de perfectionnement de l'ISA.

MSA ET CCMSA

Mutualité Sociale Agricole et sa Caisse Centrale

La MSA est l'organisme de protection sociale des salariés et non salariés du monde agricole, ainsi que leurs ayants droit et les retraités. L'Unep est présente dans les conseils d'administration de certaines caisses régionales et départementales de la MSA.

VIVEA

Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

Vivea est le fonds d'assurance formation des actifs non salariés, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou aides familiaux des secteurs de l'agriculture et du paysage. L'Unep siège notamment au conseil d'administration et aux comités territoriaux.

WORLDSKILLS FRANCE

Worldskills France est l'association qui porte la compétition des Olympiades des Métiers, dont le métier de « jardinier-paysagiste »

L'Unep, administrateur de Worldskills France, participe à sa commission communication et s'implique dans l'organisation des Olympiades, des épreuves régionales à la finale internationale qui se déroule tous les deux ans dans un pays différent.



LES MANDATS INSTITUTIONNELS

TECHNIQUE / INNOVATION

ASTREDHOR

Institut technique de l'horticulture.

Astredhor est l'institut technique de l'interprofession Val'hor. Il conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et d'innovation au service des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

CNB

Comité national de la biodiversité.

Créé par la loi du 8 août 2016 dite «loi biodiversité», le CNB est l'instance d'information, d'échanges et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité. L'Unep y siège depuis sa création.

CPPMFSC / CUO

Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de cultures / Commission des usages orphelins.

Le CPPMFSC est une instance de consultation sur la réglementation relative aux produits mentionnés dans sa dénomination. La CUO vise quant à elle à identifier et solutionner les problématiques phytosanitaires sans solution technique. L'Unep est membre de ces deux instances du ministère de l'Agriculture.

FRANCE AGRIMER

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer.

Établissement de concertation et d'échanges entre les filières du secteur agricole et les pouvoirs publics, ses missions sont de favoriser la concertation au sein des filières agricoles, gérer les aides publiques nationales et communautaires et assurer une veille économique.

L'Unep participe au conseil spécialisé horticole.

HOE - GBC FRANCE

L'association HQE-GBC France réunit syndicats, fédérations professionnelles, sociétés, collectivités et professionnels à titre individuel, autour de la problématique du cadre de vie durable. Elle porte notamment la certification HQE (haute qualité environnementale), démarche volontaire pour la construction, la rénovation ou l'exploitation de tous les bâtiments.

L'Unep est adhérente de HQE - GBC France et participe au groupe de travail « biodiversité ».

LPO

La lique pour la Protection des Oiseaux est une des premières associations de protection de la nature en France.

L'Unep est partenaire de la LPO et participe aux travaux du club U2B « Urbanisme, bâti et biodiversité ».

ORÉE

Créée en 1992. Orée est une association multi-acteurs dont l'objet est de développer une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pour une aestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. De plus, Orée porte la plateforme de l'initiative française pour les entreprises et la biodiversité. L'Unep adhère à Orée et participe aux travaux du groupe de travail « Biodiversité et économie ».

PLAN ECOPHYTO

Le plan Ecophyto regroupe les pouvoirs publics, les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques et les scientifiques autour de la problématique de la réduction des produits phytos. L'Unep a participé à la rédaction du plan Ecophyto II et est membre du groupe de travail «Jardins, Espaces verts et Infrastructures» placé sous l'éaide du ministère de la Transition écologique et solidaire.

PLANTE & CITÉ

Plante & Cité est un centre technique spécialisé dans les espaces verts et le paysage, qui assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, entreprises et collectivités territoriales. L'Unep est présente dans les différentes instances de Plante & Cité : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commissions

OUALIPAYSAGE

QualiPaysage est l'organisme de qualification des entreprises de paysage, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

L'Unep fait partie des membres fondateurs. L'Unep siège paritairement dans les instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration. bureau.

INTERNATIONAL

ELCA

European Landscape Contractors Association.

L'ELCA est l'association européenne des entreprises du paysage, créée afin de promouvoir la coopération et d'établir des rapports d'échanges d'informations et d'expériences en Europe. Depuis 2010, la France préside l'Elca en la personne d'Emmanuel Mony. En tant qu'organisation membre, l'Unep siège au Présidium, à l'assemblée des délégués et au bureau.

EILO

Association européenne des entreprises de paysagisme d'intérieur.

L'EILO favorise les échanges entre professionnels et promeut le secteur. L'Unep est membre fondateur de l'organisation et a une place au comité de direction.

PROMOTION

A-IGÉCO

Association fédérative des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique.

Son objectif est de favoriser les échanges entre les acteurs de la filière, de renforcer leur niveau de compétences, de promouvoir leur expertise et savoir-faire, ainsi que d'accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière.

L'Unep est membre fondateur et membre du bureau de l'A-IGEco, aux côtés de l'AFIE, l'AGé-Bio, le résegu REVER, I'ASTEE.

CNVVF

Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Le CNVVF est l'organisme en charge de l'organisation du concours pour le label « Villes et villages fleuris ».

L'Unep participe aux instances du CNVVF, dans les jurys départementaux et régionaux, et au conseil d'administration.

CNB

Comité national de la Biodiversité.

Le CNB a été créé par la loi biodiversité de 2016, il est l'instance d'information. d'échanges et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité.



LES MANDATS INSTITUTIONNELS

LES PARTENAIRES

Il peut être consulté par le gouvernement sur tout sujet relatif à la biodiversité ou ayant un effet notable sur celle-ci.

L'Unep l'a rejoint dès sa création en 2017. L'année 2019 fut l'occasion de participer aux groupe de travail sur l'artificialisation des sols, sujet crucial pour le secteur du paysage. Le groupe de travail a abouti a un avis dans lequel toutes les propositions de l'Unep sont citées.

FRANCE BOIS FORÊT

Interprofession de la filière forêt-bois. France Bois Forêt co-finance, aux côtés des professionnels de la filière, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois. L'Unep siège au conseil d'administration.

VAL'HOR

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Ses missions sont de développer les marchés et pérenniser les entreprises, d'investir dans la recherche et de défendre les différentes familles qu'elle représente auprès des pouvoirs publics. L'Unep participe à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au bureau et aux différentes commissions.

SYNDICAT ASSOCIÉ

SYNAA

Syndicat National de l'Arrosage Automatique

Le Synaa est un syndicat associé de l'Unep. Cela signifie que le syndicat est autonome et responsable de sa politique professionnelle mais qu'il confie à l'Unep un certain nombre de services opérationnels comme des actions de communication du Synaa, l'organisation des campagnes de promotion de formation à l'arrosage automatique et la co-organisation des assemblées générales. Les deux structures sont liées par une convention de service.



SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

OF-FEEE

Office français de la Fondation pour l'Éducation

à l'Environnement en Europe

ONISEP

Office Nationale d'Information Sur les Enseignements et les Professions

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES REPRÉSENTATIVES DANS LA BRANCHE

FGA

Fédération générale agroalimentaire CFDT

CFTC-AGRI

Fédération CFTC de l'agriculture

FGTA

Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation et des secteurs connexes FO

SNCEA

Syndicat national des cadres d'entreprises agricoles CFE/CGC

FNAF

Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

AGÉBIO

Association Française pour le génie biologique ou génie végétal

AITF

Association des Ingénieurs Territoriaux de France

EFF

Experts Forestiers de France

FFP

Fédération Française du Paysage

FNEDT

Entrepreneurs des Territoires

FNB

Fédération Nationale du Bois

FNMJ

Fédération nationale des métiers de la jardinerie

FNPHP

Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières

FNSEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

FRANSYLVA

Fédération des syndicats de forestiers privés de France

HORTIS

Association des responsables d'espaces nature en ville

SFG

Société Française des Gazons

SNHF

Société Nationale d'Horticulture de France

COMMUNICATION

DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

Pour le Festival International des Jardins

JARDINS. JARDIN



Les engagements de l'unep - les entreprises du paysage, une garantie de satisfaction pour les clients, un gage de différenciation pour les entreprises

- Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins et à votre budget.
- Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.

- Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions sur ces sujets.
- Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction et faisons tout pour qu'il reste optimum.



www.lesentreprisesdupaysage.fr
Union Nationale des Entreprises du Paysage
60 ter, rue Haxo - 75020 Paris